



Le Centre des Arts de Banff

Rapport annuel

Avril 2018 - Mars 2019



Table des matières

	-			1 1111 /
2	1)60	aration (da rachi	onsabilité

- Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information
- 4 Message de la présidente et chef de la direction et du président de conseil des gouverneurs
- 6 Aperçu des activités
- 8 Objectifs, mesures prioritaires, résultats escomptés et mesures de rendement
- 34 Informations financières et budgétaires
- Recherche, recherche appliquée et activités pédagogiques
- 44 Collectivité, apprentissage de base, apprenants sous-représentés
- 46 Internationalisation
- 48 Plans d'immobilisations
- 52 Technologie de l'information
- 55 Donateurs
- 60 États financiers consolidés
- 84 Direction

Conseil des gouverneurs du Centre Banff Directeurs de la Fondation du Centre Banff

Déclaration de responsabilité

Le rapport annuel du Centre des arts de Banff pour l'année terminée le 31 mars 2019 a été préparé sous la direction du conseil des gouverneurs (le conseil), conformément à la loi sur la planification fiscale et sur la transparence (Fiscal Planning and Transparency Act) et aux directives ministérielles mises en œuvre au titre de la loi sur l'éducation postsecondaire (Post-Secondary Learning Act). Toute les implications importantes d'ordre économique, environnemental ou financier dont nous connaissons l'existence ont été prises en compte lors de la préparation du présent rapport.

Le président du conseil des gouverneurs,

Adam Waterous





Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information

La direction du Centre des arts de Banff est responsable de la préparation, de l'exactitude, de l'objectivité et de l'intégrité des données que renferme le présent rapport annuel, y compris les états financiers, les résultats en matière de rendement ainsi que l'information de gestion présentée à l'appui. La direction conçoit et maintient des systèmes de contrôle interne afin de fournir de l'information fiable, dans le but de satisfaire aux exigences en matières de présentation de l'information. Ces systèmes sont conçus dans le but de fournir à la direction une assurance raisonnable que les transactions sont dûment autorisées, qu'elles sont exécutées conformément à toutes les lois, à toutes les politiques et à tous les règlements pertinents, que la fiabilité de l'information financière est maintenue et que les éléments d'actif sont adéquatement comptabilisés et protégés. Le rapport annuel a été préparé sous la supervision et l'approbation du conseil des gouverneurs. En outre, le rapport annuel a été préparé conformément à la loi sur la planification fiscale et sur la transparence (Fiscal Planning and Transparency Act) et à la loi sur l'éducation postsecondaire (Post-Secondary Learning Act).

La présidente et chef de la direction,

Janice Price

Le vice-président, Administration et chef de la direction financière,

Bruce Byford





Message de la présidente et chef de la direction, et du président du conseil des gouverneurs

Au cours de la dernière année, le Centre Banff a continué à développer son mandat de consolider les « voix créatrices du Canada » défini dans le plan stratégique actuel, à travers l'évolution constante de programmes qui sont particulièrement attentifs aux besoins créatifs et techniques des apprenants d'aujourd'hui.

Le Centre Banff demeure à l'avantgarde en matière de performance de nouvelles créations artistiques et de collaborations ainsi que des occasions d'apprentissage pour les participants en leadership et les artistes de toutes les disciplines. La grande majorité des plus de 3500 artistes et leaders qui fréquentent le Centre Banff annuellement participent à des programmes de développement professionnel allant d'une durée de plusieurs semaines à presque une année entière. Ces programmes offrent des expériences de travail et d'étude remarquables qui préparent les participants à occuper des postes tant dans le secteur culturel qu'ailleurs.

Le Centre Banff contribue au développement de la créativité nationale et de la communauté des arts, sert les communautés autochtones, implique le public, et augmente l'attraction du capital humain dans la région de la Vallée de la Rivière Bow. En tenant compte des effets directs, indirects et induits, on estime à 82,7 millions de dollars la contribution en produit intérieur brut des opérations du Centre Banff, génère près de 977 emplois, génère 55,4 millions de dollars en revenu d'emploi et ajoute près de 11 millions de dollars en revenu pour le gouvernement fédéral (4,9 millions de dollars au niveau fédéral et 4,7 millions de dollars au provincial).

Le Centre Banff occupe une place privilégiée dans le secteur des arts et de la culture canadiens grâce une riche histoire de 86 ans en plus d'être situé dans le magnifique parc national de Banff sur le territoire du traité numéro 7. S'épanouissant grâce au défi qui consiste à assurer la pertinence des artistes à travers les disciplines, les cultures et les années d'expérience, le Centre Banff offre également des œuvres artistiques « hors de la montagne » dans des communautés et des salles de concert partout au Canada et tout autour du monde.

Un exemple frappant est Crystal Pite, une chorégraphe et danseuse reconnue internationalement. Crystal est venue pour la première fois au Centre Banff à l'âge de 16 ans. En 1995, elle a reçu le prix Clifford E. Lee du Centre Banff dont le but est d'encourager le développement de chorégraphes canadiens. Crystal demeure, à ce jour, la plus jeune récipiendaire du prix depuis sa création en 1978. Crystal était en résidence au Centre Banff pendant la création et le développement de sa plus récente production, Revisor. Au cours de l'élaboration de la production, Crystal a exploré les besoins pour obtenir des effets d'éclairage complexes avant d'établir le budget de sa fiche technique à la fin de sa résidence. La première de Revisor a eu lieu en février 2019, à Vancouver et fera une tournée au Canada et en Europe.

Les partenariats avec d'autres organismes phares dans le domaine des arts permet également au Centre Banff l'élaboration de productions Banff à avant de les voir en tournée à travers le pays. En conjonction avec Why Not Theatre, le Centre Banff a travaillé en atelier et présenté le

Rapport annuel 2018/19 5

Prince Hamlet de Ravi Jain, qui remet audacieusement en question les idées conventionnelles au sujet de quel groupe a le privilège de raconter une des histoires les plus célèbres de Shakespeare. La production bilingue, ainsi réinventée, met en scène un ensemble interculturel ayant des aptitudes et handicaps différents, intégrant la parole et le langage gestuel américain dans une performance devant un public composé de sourds et de personnes qui entendent.

Le Centre Banff a également accompli un travail exceptionnel et novateur en matière de Leadership Autochtone cette année, incluant 8 programmes en leadership autochtone personnalisés, pour répondre à la demande de nos clients dans les collectivités. Quatre de ces programmes étaient offerts sur le campus et quatre hors campus. Ceci représente une étape critique pour le Centre Banff vers l'établissement de liens durables, forts et authentiques avec les communautés autochtones entourant le Centre Banff.

Une nouveauté dans le cadre du programme annuel d'Art Autochotone au Centre Banff cette année est *The Space Between Us : Technology, Collaboration and the Future*, une résidence en arts visuels qui met de l'avant des thèmes autochtones. Travaillant à partir de la perception du Pacifique de l'eau comme mode de transport reliant les iles et, par extension, Turtle Island (l'Amérique du Nord), la résidence a exploré la transmission d'idées et de technologies par l'entremise de divers médias à travers les distances géographiques, les intervalles de temps et les cultures.

L'édition 2018-2019 du Banff International Spring Quartet Festival a mis au programme une compétition d'anciens élèves accompagnés par des invités spéciaux pour explorer un répertoire qui traverse les siècles. Pendant trois jours, le festival a mis en valeur le meilleur de la musique classique du monde entier à travers une expérience immersive totale, incluant des performances, des entretiens, des répétitions publiques et une exquise présentation théâtrale solo.

Le programme *Literary Arts* du Centre Banff a publié Fables for the 21st Century, une nouvelle collection de fiction écrite par certains des écrivains les plus reconnus au Canada. L'anthologie est éditée par Rawi Hage, Lisa Moore et Madeleine Thien et offre deux illustrations par l'artiste lauréate Shuvinai Ashoona. Le livre a été écrit au Centre Banff dans le cadre d'une résidence d'un mois en arts littéraires à l'automne 2017 et a été lancé auprès de partisans des arts littéraires à Calgary et Toronto.

Le Centre Banff était ravi d'annoncer la nomination du célèbre Gryphon Trio au poste de Directeurs des programmes d'été en musique classique commençant en 2019-2020. Les membres du trio composé de Annalee Patipanakoon (violon), Roman Borys (violoncelle) et James Parker (piano), se sont rencontrés pour la première fois au Centre Banff dans les années 1980 en tant qu'étudiants au programme musical estival. Après de nombreuses accolades, prix et tournées internationales, le Gryphon Trio boucle la boucle en revenant au Centre Banff pour diriger le programme estival qui a lancé leur carrière. La première saison de direction du trio en éducation, performance et participation du public débutera à l'été 2020.

En Février, après une recherche internationale, l'équipe de la firme KPMB architects (Toronto) et MTa (Calgary) ont

été désignés comme les concepteurs du projet de rajeunissement du complexe d'éducation et de performance du Centre Banff. Grâce à un don de la famille Belzberg en honneur à la philanthrope et bâtisseuse communautaire de Calgary, Mme Jenny Belzberg C.M., AOE, LLD, le rajeunissement de la plus importante installation d'entraînement et de performance du Centre Banff, le Théâtre Eric Harvie, débutera au début du mois de novembre 2019 et sera inauguré à l'automne 2020 sous le nom de Théâtre Jenny Belzberg.

Tous ces développements ont contribué à faire du Centre Banff une destination mondiale pour le nec plus ultra des arts et de la formation en leadership. La liberté que les fondateurs du Centre avaient envisagée et créée pour les artistes demeure aussi importante, dynamique et pertinente que toujours. Le Centre Banff tient à exprimer ses remerciements et sa gratitude pour le dévouement constant du Conseil des Gouverneurs, du Conseil des directeurs de la Fondation, ses partisans, incluant le gouvernement de l'Alberta, le gouvernement du Canada, ses employés, sans oublier les participants aux programmes artistiques et de leadership qui permettent au Centre Banff pour les Arts à continuer à bâtir sur un héritage exceptionnel.

Janice Price

La présidente et chef de la direction **Adam Waterous**

Président du Conseil des gouverneurs



Aperçu opérationnel

En juin 2016, le Centre des arts de Banff a dévoilé le contenu de son plan stratégique quinquennal, intitulé *The Creative Voice*. Ce plan stratégique a été élaboré en réaction à plusieurs tendances observées dans le milieu institutionnel – entre autres, la reconnaissance à tous les ordres de gouvernement du fait que les arts et la créativité sont essentiels au développement d'une économie diversifiée et novatrice.

À cette fin, six mesures prioritaires ont été identifiées, et l'équipe du Centre Banff a poursuivi en 2017-2018 un objectif ambitieux d'accomplir la mise en œuvre de ces mesures au cours de la période visée par le plan quinquennal.

RÉACTION À LA TENDANCE DU MARCHÉ SUIVANTE

PROGRÈS RÉALISÉS EN 2018-2019

Mesure prioritaire: S'engager à faire progresser l'apprentissage artistique

Les artistes ainsi que les praticiens de diverses disciplines de l'Alberta et de l'ensemble du Canada sont à la recherche d'un milieu d'apprentissage immersif et pratique, où ils peuvent faire évoluer leur pratique artistique et faire du réseautage avec d'autres personnes exerçant des activités similaires aux leurs. En même temps, les secteurs culturel et créatif sont à la recherche d'artistes et de praticiens qui peuvent travailler aisément dans des environnements interdisciplinaires et qui peuvent appliquer leur travail à l'espace numérique.

En novembre 2018, le Centre Banff a tenu *The Space Between Us : Technology, Collaboration and the Future*, une résidence en arts visuels qui met de l'avant des thèmes autochtones. Travaillant à partir de la perception du Pacifique de l'eau comme mode de transport reliant les iles et, par extension, Turtle Island (l'Amérique du Nord), la résidence a exploré la transmission d'idées et de technologies par l'entremise de divers médias à travers les distances géographiques, les intervalles de temps et les cultures.

Mesure prioritaire: Faire du Centre Banff une destination culturelle

La culture et le tourisme continuent à être deux principaux moteurs de l'économie de l'Alberta, toujours en croissance. Banff demeure une destination touristique clé pour la province et le Centre - qui attire annuellement un auditoire de près de 43 000 personnes – a le potentiel d'augmenter l'engagement des arts et de la culture dans l'expérience touristique liée à Banff et la Vallée de la Rivière Bow.

La série *Outdoor Amphitheatre* 2018 du Centre Banff a mis sur scène des artistes populaires en tournée ainsi que des spectacles tirés des programmes de musique et d'opéra.

L'édition 2018-2019 du *Banff International Spring Quartet Festiva*l a mis au programme une compétition d'anciens élèves accompagnés par des invités spéciaux pour explorer un répertoire qui traverse les siècles.

Rapport annuel 2018/19 7

RESPONSE TO THE FOLLOWING MARKET TREND

PROGRESS IN 2018/19

Mesure prioritaire : Faire du Centre Banff une centre d'excellence pour les programmes destinés aux autochtones

Le rapport final de la Commission Vérité et Réconciliation (CVR) a invité tous les organismes publics - y compris les établissements d'enseignement postsecondaire- à jouer un rôle dans le mouvement national visant la réconciliation avec les peuples autochtones. Le Centre Banff a déjà à son actif 40 ans d'histoire pour ce qui est de proposer aux communautés autochtones de l'ensemble du Canada des programmes percutants, permettant de développer des compétences en leadership. Il jouit également d'une réputation bien établie dans le domaine des programmes consacrés aux arts autochtones.

Le Centre Banff a élargi sa programmation d'art autochtone et a engagé, en 2018 un directeur à temps plein pour les arts autochtones.

Le Program Management for Indigenous Organizations a procédé à son lancement initial au printemps 2018 et a ajouté un second lancement à l'automne 2018.

Le secteur des arts autochtones a offert les résidences pilotes suivantes : Urban Moose Hide Tanning, Indigenous Storyteller and Spoken Word ainsi que le Canadian Indigenous Classical Music Gathering.

En 2018/2019, le Centre Banff a offert 7 causeries publiques sous la tutelle du leadership autochtone *Frameworks of Reconciliation Speaker Series*. Les conférences étaient données par des membres de la faculté pour des programmes à inscription libre et ont attiré un total de 400 spectateurs.

Mesure prioritaire: Devenir une destination axée sur la créativité en matière de leadership et de congrès

En tant qu'établissement d'enseignement supérieur dans le domaine du développement du leadership, le Centre Banff comprend la nécessité d'identifier et de remplir un créneau unique dans le monde très chargé des offres que proposent les autres établissements d'enseignement postsecondaires en matière de gestion du leadership.

La subvention d'exploitation annuelle octroyée par le gouvernement provincial représente encore une partie importante des revenus du Centre Banff. Toutefois, compte tenu des pressions économiques que subit actuellement la province, il s'avère nécessaire d'ajouter de nouvelles sources de revenus.

En mai 2018, le Centre Banff a mis en place une version abrégée de son programme Vérité et Réconciliation en collaboration avec la conférence annuelle du Réseau canadien des subventionneurs en environnement (RCSE). Le programme était offert aux délégués en tant qu'expérience d'apprentissage préconférence optionnelle. Le Centre Banff a également apporté son soutien au RCSE tout au long de la conférence. Cette étroite collaboration a conduit des délégués à la conférence à s'inscrire à d'autres programmes offerts au Centre Banff.

En janvier 2018, le Centre Banff a offert une version abrégée et personnalisée du programme *Truth and Reconciliation through Rights Relations* à des membres des services de santé de l'Alberta et de Energy Futures Lab.

Mesure prioritaire: Devenir un lieu de création sur des terres sacrées et protégées

Situé au cœur des Rocheuses, dans le premier parc national du Canada, sur le territoire visé par le traité n° 7, le campus du Centre Banff, qui couvre une superficie de 42 acres, a besoin d'être entretenu adéquatement, afin de bien servir les apprenants, d'attirer des talents du monde entier et de respecter l'environnement sacré où il est établi.

Le Complexe des arts de la scène et de l'Apprentissage réaménagé deviendra un pôle créatif communautaire qui offrira un espace de lancement et mettra en valeur les carrières et talents d'artistes et leaders, tant émergents que bien établis, engageant le public et la communauté en tant que partenaires dans l'entreprise du processus créatif.

Le Centre Banff a reçu un don transformationnel de la famille de la résidente de Calgary, Mme Jenny Belzberg CM, AOE, LLD.

La date prévue pour le commencement du projet de réaménagement est le début du mois de novembre 2019 et l'inauguration de l'édifice est prévue pour l'automne 2020.

Mesure prioritaire : Devenir une organisation adaptive et résiliente

Compte tenu de l'incertitude liée à la conjoncture économique actuelle, toutes les organisations du secteur public font l'objet d'un examen minutieux afin d'assurer une utilisation judicieuse et efficace de l'argent des contribuables et des donateurs, tout en maximisant les retombées pour l'ensemble de la collectivité.

Le Centre Banff a réalisé de la part de ses sympathisants une croissance de 6,72% en revenus du secteur privé en 2018/2019 en comparaison avec 2017/2018. Le nombre total de donateurs a connu une augmentation passant de 685 à 722.

Conformément au but d'accroître la durabilité du financement par les donations, le Centre Banff a mis en pratique avec succès le volet des incitatifs aux fonds de dotations du Fonds du Canada pour l'investissement en culture recevant une subvention de 450 855\$ contre un total de donations éligibles du secteur privé au programme de 746 467\$.

Le Centre Banff a reçu un nouveau don de la Fondation Suncor Energy de 10 000 000\$ vers la fin 2018, couvrant les prochaines 5 années de programmation en leadership (débutant en 2019-2020).





Objectifs, mesures prioritaires, résultats escomptés et mesures de rendement

OBJECTIF 1

Chercher à maintenir ou à augmenter, dans la mesure du possible les niveaux d'aide financière pour tous les apprenants dans le besoin.

RÉSULTATS

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Les apprenants adultes sont en mesure de prendre part aux programmes du Centre Banff au niveau actuel du financement ou à un niveau supérieur. Le rapport des applications aux inscriptions a augmenté de 4,6 en 2017/2018 à 5,6 en 2018/2019.

STATUT

En cours

Un appui financier est accordé aux participants aux stages pratiques couvrant de manière significative sinon totale les coûts des frais d'inscriptions, d'hébergement et des repas.

STATUT

En cours

En 2018/2019 les bourses suivantes ont été accordées :

Programmes de leadership (variés):

Une augmentation de 351 leaders autochtones provenant de 156 communautés au Canada ont reçu plus de 421 868\$ en appui financier pour participer à un programme à inscription libre.

Programmes de leadership intensif (programme de leadership à inscription libre) : 106 participants ont reçu 354 000\$.

Les programmes *Getting to Maybe et Cultural Leadership* (offres jugées phares): 98% des participants ont reçu une subvention complète pour couvrir les coûts de l'hébergement et des repas.

Subventions pour les participants :

En moyenne, les bourses pour les participants aux programmes en arts ont couvert 48% du coût total du programme (frais d'inscription, hébergement et repas) : 70% pour les participants au programme de Leadership autochtone et 100% pour les artistes autochtones.

60% des participants à un programme ont reçu une subvention partielle ou complète pour leur participation tant à un programme

OBJECTIF 2

Le Centre Banff est un lieu dédié à l'enseignement supérieur, à une formation permanente qui est accessible à tous les apprenants qualifiés, incluant des apprenants issus de groupe sous-représentés.

RÉSULTATS

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Un nombre grandissant de participants aux Arts et Leadership Autochtones profite de nos programmes et peuvent subséquemment contribuer à la qualité de la vie et au bien-être économique de l'Alberta et du Canada.

STATUT

En cours

Planification et prestation de programme

Programmes de leadership autochtones :

Le lancement initial du Program Management for Indigenous People a eu lieu au printemps 2018 avec un second lancement à l'automne 2018.

Globalement, les inscriptions libres aux programmes de leadership autochtone ont connu une augmentation d'une offre au cours de 2018/2019.

Programmes d'arts autochtones :

Pour la première fois en 85 années d'existence, les arts autochtones ont été programmés toute l'année de manière continue, affirmant la narration autochtone en danse, performance et arts visuels, non seulement au Canada mais à l'échelle de la planète.

Les arts autochtones ont offert les résidences suivantes : *Urban Moose Tanning, Indigenous Storyteller and Spoken Word et le Canadian Indigenous Classical Music Gathering.*

Le Centre Banff a appuyé trois résidences en création et production autochtones.

Un nombre grandissant d'œuvres d'artistes ayant un handicap est reconnue par le public et est exposée.

Augmentation continue des options de programmes offerts aux artistes qui ont un handicap.

STATUT

En cours

En partenariat avec *Why Not Theatre* (Toronto), le Centre Banff a offert des ateliers et a présenté le *Prince Hamlet* de Ravi Jain en janvier 2018. Remettant audacieusement en question les idées conventionnelles au sujet de quel groupe a le privilège de raconter une des histoires les plus célèbres de Shakespeare. La production bilingue, ainsi réinventée, met en scène un ensemble interculturel ayant des aptitudes et handicaps différents, intégrant la parole et le langage gestuel américain dans une performance devant un public composé de sourds et de personnes qui entendent.

Le Centre Banff a soutenu huit artistes avec un handicap affirmé, en plus de huit employés de soutien en 2018/2019. Ces artistes et employés de soutien ont reçu des bourses couvrant l'entièreté des frais de scolarité, de résidence et des repas. La longue collaboration entre le Centre Banff et le *Citadel Theater Training Program* a été remodelé en 2018/2019 pour mettre l'accent sur les pratiques en théâtre pour les sourds. Des ateliers ont précédé la production de *The Tempest au Citadel Theatre* au printemps de 2019, mettant en vedette six interprètes sourds. Le Centre Banff a revu ses projets d'avenir, ses possibilités en formation, sa programmation théâtrale et sa création en recherchant l'avis de dirigeants éminents dans le domaine des arts pour les personnes handicapées.

King Arthur's Knight, véritable chef d'œuvre musical et théâtral, une création conjointe d'un artiste trisomique a fait sa tournée jusqu'au Festival des Arts de Hong-Kong en mars 2019. La pièce a été commandée par Luminato et coproduite par le Centre National des Arts avec un appui majeur du Centre Banff.

Le Centre Banff a accueilli une retraite et session de planification stratégique pour la promotion des arts pour handicapés avec le Deaf, Disability & Mad Arts Alliance of Canada (DDMAAC). DDMAAC est une organisme national au service des arts émergent qui se concentre sur le bien-être collectif ainsi que l'évolution continue du domaine artistique.

OBJECTIF 3

Les programmes offerts en Arts et Leadership au Centre des Arts de Banff continuent à servir les objectifs et besoins en formation permanente des Albertains tout en offrant régulièrement des éléments d'intérêt complémentaire aux habiletés enseignées dans les institutions postsecondaires existant dans le système d'éducation. Les programmes offerts résultent en des compétences pratiques et affinés dans le cadre d'un développement continu qui sont en accord avec des compétences accrues ainsi que des carrières fructueuses à court et à long termes.

RÉSULTATS

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Un nombre grandissant d'artistes et leaders ayant participé à un stage pratique sont formés et préparés afin de débuter leur carrière et joindre le marché du travail.

Augmenter le nombre de stages pratiques offerts.

STATUT

En cours

Les stages pratiques représentent 27% de l'équivalence de la charge en apprentissage à temps plein en 2018/2019.

En accord avec les résultats de la révision de son programme de stages pratiques menée en 2018, le Centre Banff réinitialisera le programme de stages pratiques en 2021/2022, en enrichissant et en rationalisant les 45 stages pratiques déjà offerts.

Un nombre grandissant d'artistes de l'Alberta reçoit un entraînement et un mentorat d'enseignants de haut niveau, en plus d'artistes de renommée nationale et internationale.

- Augmentation du nombre de postulants et du nombre de candidatures acceptées de l'Alberta.
- Pleine capacité d'inscriptions dans tous les programmes.
- Le taux d'encadrement de 25 participants par enseignant de haut niveau est maintenu.

Résultats de la participation et démographie :

- 1196 des participants inscrits à un programme en Arts étaient Albertains comparé à 1109 en 2017/2018.
- 2282 des participants inscrits à un programme en Arts en 2018/2019 étaient Canadiens comparé à 2055 en 2017/2018.
- En 2018/2019, le Centre Banff visait un total de 1500 inscriptions sélectionnées pour les programmes en Arts. Le nombre total d'inscriptions a été de 1995.
- Le nombre d'inscriptions pour les programmes en arts provenant de l'Alberta est de 33% du nombre total d'inscriptions au Centre Banff.
- Le taux de demandes pour le nombre d'inscriptions a augmenté de 4,6 candidats par place à 5,6 candidats par place en 2018/2019.
- Le taux d'encadrement des participants a été maintenu à une moyenne de 1:10 à travers les programmes en Arts et à une moyenne de 1:7 pour les programmes de leadership.

STATUT



OBJECTIF 4

Les activités et événements publics du Centre Banff incluent des programmations artistiques, des présentations en tournée, ainsi que des compagnies canadiennes des arts de la scène, des performances et des festivals. Ces événements exposent l'auditoire à de nouvelles expériences culturelles.

RÉSULTATS

Le Banff Centre's Presenting program attire un nombre grandissant de spectateurs provenant de la région de la rivière Bow, de l'Alberta et de partout ailleurs, augmentant ainsi l'exposition nationale et internationale des participants albertains, ce qui contribue au développement et à l'appui à l'économie canadienne et albertaine de la connaissance et de la créativité. L'augmentation du nombre de visiteurs provenant de la région de la rivière Bow et de l'Alberta en général fait du campus de Banff une destination de tourisme culturel appréciable.

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Le nombre de spectacles payant est passé à 34 en 2018 de 19 en 2017.

La vente de billets individuels est passé de 88865 en 2017 à 15408 en 2018.

88% des membres du public provenaient de l'Alberta en 2018.

9% des membres du public provenaient d'ailleurs au Canada en 2018.

2% des membres du public provenaient de l'extérieur du Canada en 2018.

La série de performance à l'amphithéâtre extérieur du Centre Banff a mis en vedette des artistes populaires en tournée ainsi qu'une programmation tirée des programmes de présentation du Centre Banff en musique et opéra.

STATUT

En cours

Réaliser, produire et lancer un nouveau Banff Centre Presenting Program en 2019/2020 qui inclura:

- La présentation d'une série de l'art autochtone; des interprètes issus des programmes en Arts incluant des opportunités sur la grande scène pour les artistes en résidences; des membres de la faculté et du programme de présentations dans le cadre d'une série d'entrevues, et
- Un partenariat avec d'autres festivals et organismes artistiques provinciaux et nationaux.

STATUT

En cours

Les performances de 2018/2019 incluaient:

- The Primary Colours (Kim Richey, Linda McRae & Doug Cox) (tous d'anciens members de la faculté du Centre Banff);
- · Sam Baker (ancien membre de la faculté du Centre Banff)
- Colin Linden (aussi en performance dans le cadre du presenting program, Colin a aussi dirigé des ateliers pour le programme Fall Musicians in Residence);
- · Leeroy Stagger (participant à une résidence de compositeur-interprète);
- · Jens Lindemann (faculté en résidence en enregistrement) et
- Mary Walsh (ancienne artiste participante aux Studios Leighton du Centre Banff).

L'édition 2018-2019 du Banff International Spring Quartet Festival a mis au programme une compétition d'anciens élèves accompagnés par des invités spéciaux pour explorer un répertoire qui traverse les siècles.

En septembre 2018, le Centre Banff, en partenariat avec le Studio Bell du Centre National de Musique a présenté un concert de Measha Brueggergosman et, en mars 2019, avec le Réseau CanDanse pour accueillir une résidence et offrir la présentation de *Who we are in the dark* de Peggy Baker.

15



ACCESSIBILITÉ

OBJECTIF 5

Le Centre Banff est un campus respectueux, sécuritaire et sain pour le travail, l'apprentissage, la créativité, l'innovation, l'étude et la vie communautaire.

RÉSULTATS

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Continuer à élargir la participation à la prévention et à l'intervention communautaire en matière de harcèlement et violence sexuelle.

Augmentation de l'intervention proactive et de l'imputabilité dans des cas d'allégations de harcèlement ou de violence sexuelle.

Plus grand soutien pour les individus qui sont impliqués dans des enquêtes.

STATUT

En cours

Les programmes et initiatives lancées en 2016-2017 continuent d'inclure l'attention particulière sur l'accroissement de la sensibilisation aux questions entourant la violence et le harcèlement sexuels, la réduction de la stigmatisation et les préjugés entourant la dénonciation de la violence sexuelle ainsi que l'assurance d'une expérience de soutien sur le campus.

La formation First Responder to Sexual Assault and Abuse Training est offerte régulièrement par The Association of Alberta Sexual Assault Services aux employé(e)s du Centre. Treize employé(e)s du Centre ont reçu la formation en 2018/2019.

De l'information est fournie au cours des séances de formation et d'orientation des apprenants et du personnel au sujet de la prévention de la violence sexuelle et de la politique approuvée par le Conseil d'Administration du Centre Banff en 2018, *Response to and Prevention of Sexual Violence*, qui sera dorénavant offerte sur une base trimestrielle. La participation des membres du personnels était obligatoire lors du déploiement de la politique.

OBJECTIF 6

Le Centre Banff assure un service et un soutien en santé mentale centré sur les besoins de chaque participants.

RÉSULTATS

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Les participants évaluent de manière positive les services de soutien en santé mentale et bien-être qui leur sont offerts pendant leur séjour.

STATUT

En cours

Le Centre Banff a mis sur pied un comité de travail pour développer une stratégie globale en matière de santé mentale. Le comité est formé de 12 membres représentant une gamme variée de services et départements du Centre. La stratégie mise en place fournira une feuille de route qui vise à appuyer la santé mentale et le bien-être ainsi qu'un milieu universitaire favorable, sain et inclusif.

Les programmes et la formation du Centre Banff permet des consultations individuelles et offre des outils qui permettent l'auto-gestion, mettent l'accent sur l'intégration et l'atténuation de la stigmatisatien et assure l'accès à un service d'urgence de gestion de crise.

Des ateliers pratiques de réflexion appuyant le bien-être et le succès des étudiant(e)s sont intégrés dans des programmes d'apprentissage intensifs. Le Centre Banff organise et offre régulièrement de ateliers de formation pour les participants et le personnel sur des stratégies en prévention et intervention en santé mentale et bien-être, incluant la formation en premiers soins en santé mentale.

Le groupe de travail, à la grandeur du campus, qui consiste de membre du personnel et de participants à un des stages pratiques (autochtones et non-autochtones) continuent à se rencontrer régulièrement pour discuter de diverses questions incluant des questions liées à la santé mentale et au bien-être.

Une plus grande capacité de subvention sous le programme de subvention à la santé mentale des étudiant(e)s postsecondaires du ministère de l'enseignement supérieur a permis des discussions plus engagées et approfondies sur des questions entourant des stratégies et initiatives en santé mentale sur la totalité du campus du Centre Banff.



OBJECTIF 7

La langue n'est pas un obstacle pour les participants qui désirent accéder à un programme ou un événement du Centre Banff dans l'une des langues officielles du Canada.

RÉSULTATS

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Un nombre croissant de programmes et événements avec un nombre réduit d'obstacles linguistiques.

STATUT

En cours

Les candidats aux programmes du Centre des arts de Banff pouvaient appliquer dans la langue officielle de leur choix au cours de 2018/2019.

Le Centre Banff a reçu le Stage Intensif annuel de l'Association des théâtres francophones, une collaboration avec l'École Nationale de Théâtre, qui implique un populaire programme intensif de trois semaines.



ABORDABILITÉ

OBJECTIF 1

Le coût n'est pas un obstacle majeur pour la majorité des participants qui souhaitent avoir accès à un programme d'art ou leadership au Centre Banff.

RÉSULTATS

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Accroissement de l'autonomisation des communautés autochtones de la région par le biais d'un plus grand accès à nos séances de formation offertes à l'extérieur du Centre.

Augmentation du nombre de sites externes offrant des séances de formation personnalisées aux communautés autochtones.

STATUT

En cours

Le Centre Banff a offert 8 propositions personnalisées de programmes autochtones en 2018/2019 à la demande de clients de la communauté : quatre ont été offertes sur place et quatre à l'extérieur du campus.

Une plus grande participation autochtone aux programmes de leadership est encouragée par un appui financier et une programmation pertinente.

- Atteint ou dépasse la cible de 70% des frais de programme (frais de scolarité, de logement et de nourriture sur le campus) pour les participants à des programmes de leadership autochtones.
- Assure que 35% des places disponibles dans les programmes de leadership autochtone sont réservées pour des leaders émergents provenant du secteur non-lucratif, en addition à des leaders autochtones qui participent à des programmes de leadership non-autochtones. Ces participants verront leurs frais de scolarité subventionnés à 70%.

Les programmes sans obstacles financiers continuent à être largement accessibles pour les participants aux programmes des Arts Autochtones.

 Financement à 100% des frais pour les participants aux programmes des Arts Autochtones. En moyenne, 68% des frais requis pour l'inscription à un programme (inscription ainsi que logement et nourriture sur le campus) ont été accordés aux participants à un programme de leadership autochtone.

56% des places allouées à un des programmes intensifs à inscription libre ont été occupées par des leaders qui ont reçu, en moyenne, des bourses de 64% pour couvrir leurs frais.

Une bourse d'études pour les artistes autochtones couvre 100%, la totalité des coûts du programme (frais, logement et nourriture).

STATUT

Rapport annuel 2018/19 19

RÉSULTATS

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Une augmentation des revenus contribue à créer une organisation plus accessible, résiliente et durable.

 Une augmentation des revenus et du département des conférences et des services d'accueil et hospitalité ainsi que de la levée de fond dans le secteur privé.

STATUT

En cours

Le Centre Banff a offert 368 conférences qui ont accueilli 28 668 délégué(e)s en 2018/2019. Les revenus totaux générés de ce groupe d'activités ont représenté une augmentation de 10,5% par rapport à 2017/2018.

Le Centre Banff a connu une croissance de 6,2% dans les revenus générés par le secteur privé en 2018/2019, comparé à 2017/2018. Le nombre total de donateurs est passé de 685 à 722.

Conformément à l'objectif qui est d'augmenter la durabilité du financement grâce au fonds de dotation, le Centre Banff a été en mesure de postuler avec succès au volet des incitatifs aux fonds de dotation prévu dans le Fonds du Canada pour l'investissement en Culture. Le Centre a reçu une contribution de 450 855\$ (une harmonisation de 60,4%) adossés à une contribution de 746 467\$ en dons en provenance du secteur privé.

Le Centre Banff a reçu 10 000 000\$ en argent nouveau de la Fondation Suncor Energy vers la fin 2018 s'appliquant à la programmation en leadership au cours des cinq prochaines années (débutant en 2019/2020). Le Centre Banff a réduit son prélèvement en gain sur intérêts sur les dotations en 2018/2019 afin de pouvoir utiliser d'autres fonds restreints à usage unique.

ABORDABILITÉ

OBJECTIF 2

Chercher à maintenir ou augmenter, si possible, le nombre de bourse d'études pour tous les apprenants qui en ont besoin.

RÉSULTATS

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Plus d'apprenants adultes sont en mesure de participer à un des programmes du Centre Banff.

Un appui financier est accordé aux stages pratiques et aux participants, subventionnant de manière significative ou entièrement le coût des frais de scolarité, du logement et des repas.

De 60% à 70% des participants à un programme reçoivent une subvention partielle ou totale pour aider avec leur participation à un programme à court ou long terme.

En moyenne, les bourses d'études pour les participants à un programme en art couvrent 48% du coût total du programme (frais d'inscription, logement et nourriture); 70% des frais pour les participants à un programme en leadership autochtones; et 100% pour les artistes autochtones.

60% des participants à u programme reçoivent une subvention totale ou partielle couvrant leur participation à court ou à long terme.

STATUT



21

QUALITÉ

OBJECTIF 1

Le Centre Banff est un leader reconnu nationalement et internationalement dans les domaines de la recherche, de l'éducation et de la facilitation à mettre en œuvre les Appels à l'Action de la Commission de Vérité et Réconciliation (CVR),

RÉSULTATS

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Une sensibilisation accrue au niveau régional et national ainsi qu'une mise à disposition de compétences pratiques liées à la réconciliation.

 Augmentation du nombre de clients provenant des secteurs privé, à but nonlucratif, et public qui ont pris part à nos ateliers et séances organisées à propos des recommandations de la CVR. 65 leaders autochtones et non-autochtones ont pris part au programme à inscription libre *La Vérité et la Réconciliation par des Relations Harmonieuses* en 2018/2019, ce qui représente une augmentation de 39 participants par rapport à 2017/2018 (l'année du lancement).

En mai 2018, le Centre Banff a testé une version abrégée de son programme Vérité et Réconciliation en collaboration avec la Conférence annuelle du Réseau canadien des subventionneurs en environnement (RCSE). Ce programme était offert comme option d'apprentissage pré-conférence à tous les délégués à la conférence. Le Centre Banff a également assisté le RCSE avec la facilitation de la conférence. Cette collaboration a conduit des délégués à la conférences à s'inscrire à d'autres programmes du Centre Banff.

STATUT

En cours

Une reconnaissance harmonisée de tous les albertains et canadiens quant à la manière de façonner l'avenir en tenant compte d'une culture nationale saine.

L'attention est toujours portée sur les publics non-autochtones dans le cadre du programme Vérité et Réconciliation par des Relations Harmonieuses, lancé en 2017 avec une expansion pour inclure des publics autochtones et mixtes en 2019.

En 2018/2019, le Centre Banff a offert 7 conférences dans le cadre du programme Frameworks of Reconciliation Speakers Series du Leadership Autochtone. Les causeries étaient livrées par les membres de la faculté pour des programmes à inscription libre et plus de 400 personnes y ont assisté.

STATUT

En cours

Une plus grande utilisation de pratiques autochtones contribue au processus pédagogique et à l'apprentissage à l'intérieur de la programmation non-autochtone, assurant ainsi une plus grande base de connaissance de la culture nationale.

La recherche et le contenu tirés du modèle de recherche de pratiques traditionnelles autochtones ont été incorporés à l'intérieur de deux programmes remaniés de la série de programmes publics.

STATUT

QUALITÉ

OBJECTIF 2

La programmation du Centre Banff est reconnue pour sa qualité, à un niveau national et international.

RÉSULTATS

Une culture d'évaluation, d'apprentissage et de compréhension de l'impact de la pertinence à long-terme est incorporée à travers les activités du Centre Banff.

La mise en œuvre d'un nouveau mécanisme d'évaluation efficace assure une rétroaction de la part des participants à nos programmes ainsi que la base nécessaire à une amélioration continue.

 Un nouvel outil efficace d'évaluation est mis en place et les données seront recueillies et présentées à l'intérieur des prochains rapports annuels.

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Un nouveau système institutionnel de sondage a été introduit à l'intérieur du modèle d'évaluation lancé en 2017 et le travail est en cours afin de rationaliser les modèles d'évaluation.

STATUT

En cours

Un fournisseur a été sélectionné en 2017/2018 et un nouveau système de renseignements sur les étudiants a été mis en place à l'automne 2019, assurant qu'un lien avec les participants et les finissants soit entretenu de manière durable, contribuant à une programmation et des services améliorés pour les artistes et les leaders à venir. D'importants projets informatiques continuent à impliquer la mise en œuvre d'un nouvel outil d'inscription en ligne pour les étudiants ainsi qu'un portail d'information pour les finissants, prévue pour le printemps 2020.

STATUT



Rapport annuel 2018/19 23

RÉSULTATS

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

L'Alberta est reconnu pour ses contributions au succès des apprenants adultes et leur rôle dans les industries culturelles et du leadership à travers les réalisations des participants et finissants des programmes du Centre Banff.

Le suivi et le rapport des résultats sur les données et questionnaires à l'intérieur des rapports annuels à venir aidera le Centre Banff à maintenir la consistance ou à améliorer la qualité, l'employabilité, et autres mesures de succès pour les finissants.

STATUT

En cours

Une augmentation de participants aux programmes en théâtre et autres arts de la scène contribue à l'employabilité et assure de plus grandes opportunités d'apprentissage, tant pour le public que pour les apprenants.

STATUT

En cours

Le Centre Banff a publié *Fables for the 21st Century*, une collection de textes de fiction écrits par des auteurs parmi les plus excitants du Canada. La publication de l'anthologie est dirigée par les auteurs à succès Rawi Hage, Lisa Moore et Madeleine Thien, et est agrémenté de deux illustrations de l'artiste primée Shuvinai Ashoona. L'anthologir a été écrit dans le cadre d'une résidence en Arts Littéraires d'une durée d'un mois à l'automne 2017.

Le Centre Banff a fait un sondage auprès de ses finissants dans lequel 67% des répondants ont affirmé avoir réalisé, performé, montré ou affiché des œuvres artistiques commencées et développées au cours d'un programme du Centre Banff.

Le Centre Banff a commencé à mener des entretiens et consultations avec des groupes de finissants à l'intérieur de marchés clés au Canada.

Les finissants du Centre Banff ont exprimé leur reconnaissance à ce qu'on demande contribuer leurs opinions, idées et vision dans le développement du programme pour finissants au Centre Banff.

En collaboration avec *Theatre Alberta*, le Centre Banff a reçu trois ateliers intensifs innovateurs dont les objectifs étaient de mettre de l'avant l'équité, la diversité et l'inclusion. Les domaines de formation visés étaient la mise en scène intimiste, la production de théâtre musical ainsi que l'interprétation de textes classiques.

Le programme de formation théâtral Banff/*Citadel*, en pace depuis longtemps, a été revu en 2018/2019 afin de porter son attention sur les pratiques théâtrales pour les sourds. Des ateliers ont précédé la présentation de la production de *The Tempest* au *Citadel Theatre* au printemps 2019, mettant en vedette six interprètes sourds.

Le Centre Banff, en partenariat avec le Centre National des Arts a reçu un sommet international en avril 2019 sur le changement climatique et son impact sur les arts théâtraux ainsi que l'industrie.

Une nouvelle programmation interdisciplinaire en arts théâtraux a été introduite et a reçu un non nombre de participants en 2018/2019, dans des programmes tels que *Choreography Across Disciplines*.

Au cours de 2018/2019, Crystal Pite, une chorégraphe et interprète canadienne de renommée internationale, a effectué une rwésidence au Centre Banff pendant le développement de sa plus récente production, *Revisor*. Crystal a été en mesure d'explorer plus librement les besoins de la pièce en effets d'éclairage avant d'établir le budget de la fiche technique vers la fin de sa résidence. Un accès au ateliers pratiques en scène, costumes et menuiserie (ateliers d'accessoires et de costumes) étaient inclus. La première de *Revisor* a eu lieu à Vancouver en février 2019 et la pièce fera une tournée à travers le Canada et l'Europe.

Le laboratoire de création des auteurs dramatiques a marqué son 45ième anniversaire en 2018/2019 avec une attention portée à la manière dont les auteurs incorporent les membres du public comme participants à une pièce. Djanet Sears était l'auteur dramatique en résidence. Les compagnies de théâtre en résidence étaient Fevered Sleep du Royaume-Uni, Theatre Replacement de Vancouver et Youtheatre de Montréal.

QUALITÉ

OBJECTIF 3

Le Centre Banff contribue à la diversification de l'économie en répondant aux besoins des technologies médiatiques et numériques, tant nouvelles qu'émergentes.

RÉSULTATS

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Les opportunités, pour les artistes et leaders d'intégrer des technologies émergentes dans leur travail et leurs œuvres sont augmentées en offrant une programmation qui s'inspire davantage de la technologie numérique.

STATUT

En cours

En novembre 2018, le Centre Banff a tenu *The Space Between Us : Technology, Collaboration and the Future*, une résidence en arts visuels qui met de l'avant des thèmes autochtones. Travaillant à partir de la perception du Pacifique de l'eau comme mode de transport reliant les iles et, par extension, Turtle Island (l'Amérique du Nord), la résidence a exploré la transmission d'idées et de technologies par l'entremise de divers médias à travers les distances géographiques, les intervalles de temps et les cultures

Au printemps 2019, le Conseil des Arts du Canada a attribué au Centre Banff :

- 250 000 dollars pour recevoir un sommet sur les médias numériques à l'automne 2019. Le sommet doit explorer la façon dont la technologie des médias numériques appuie et inspire tous les genres artistiques et comment les changements dans les médias numériques modifient la manière dont les publics vivent et consomment l'art; et,
- 50 000 dollars pour mener une évaluation des besoins numériques à l'automne 2019 pour aider à un développement informé de la programmation numérique du Centre Banff. Les secteurs prévus pour l'évaluation comprennent: les programmes en arts et leadership – Activités et Services; Participation du Public et de la Communauté; et Technologie, Individus et Organisation.



QUALITÉ

OBJECTIF 4

Le Centre Banff évalue les besoins d'opportunités de formation pour les artistes et dirigeants. En ajoutant régulièrement une valeur complémentaire à la formation de base prodiguée par d'autres institutions d'enseignement postsecondaires, le Centre Banff répond à un besoin avec une programmation pertinente de haute qualité qui reflète les besoins des artistes et dirigeants.

RÉSULTATS

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Préserver la pleine inscription à la série de programmes en leadership du Centre Banff, améliorant ainsi la qualité de vie et l'employabilité des Albertains et des Canadiens pendant la période de suspension du financement du gouvernement de l'Alberta du Peter Lougheed Leadership Initiative (PLLI) et suivant son rétablissement en 2020/2021.

La série de programmes intensifs en leadership a atteint et légèrement dépassé la cible d'inscriptions en 2018/2019 comme étant le résultat d'une campagne de recrutement à succès ainsi qu'une rétroaction continue.

STATUT

En cours

Un nombre grandissant de participants aux stages pratiques ainsi qu'à des programmes pertinents à l'industrie de la créativité et des arts médiatiques contribuent à appuyer ces secteurs ainsi que leur prospérité économique en Alberta et au Canada.

- Augmentation du nombre de positions en stages pratiques;
- Développer un nouveau modèle pédagogique pertinent pour les secteurs industriels visés – incluant un programme amélioré en 2019/2020.

Augmenter l'accès à la technologie sur le campus, incluant la réalité virtuelle et autres standards de l'industrie, l'utilisation d'un matériel pertinent pour l'industrie permet au Centre de jouer un plus grand rôle de partage de l'information à l'intérieur du secteur postsecondaire de l'Alberta tout en aidant à positionner une province forte et diversifiée à l'intérieur d'une économie créative et innovatrice.

Les participants à un programme de stage pratique du Centre Banff reçoivent une formation, une application pratique et un accès à de l'équipement et des ressources tout en étant bien encadrés par un ou des mentors. Le programme offre des expériences de travail et d'étude qui préparent les participants à entreprendre ou poursuivre une carrière dans le secteur culturel.

Le Centre Banff planifie de renouveler sa collection de piano en y incluant des pianos numériques à la fine pointe de la technologie.

L'équipe de production média du Centre Banff a appuyé des artistes pendant une résidence technique pour la pièce *The Full Light of Day*, une production de la compagnie *Electric Company* de Vancouver. Une série d'expériences en réalité virtuelle a été réalisée pour devenir une partie intégrale de la pièce. La pièce a eu sa première au Vancouver Playhouse et, en collaboration avec le Canadian Stage, a été présenté au Festival Luminato de Toronto en juin 2019.

STATUT

Rapport annuel 2018/19 27

RÉSULTATS

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

L'infrastructure et les ressources matérielles sont améliorées et revitalisées, mettant à la disposition des participants aux programmes en Arts et Leadership ainsi qu'aux publics albertain et canadien des installations à la fine pointe de la technologie.

Des progrès matériaux vers la revitalisation de larges parts du campus du Centre Banff, incluant le Complexe des arts de la scène et de l'apprentissage, qui représentent la principale priorité de notre plan d'investissement.

STATUT

En cours

Complexe des arts de la scène et de l'apprentissage

Le Complexe des arts de la scène et de l'apprentissage redessiné deviendra un centre de la création artistique communautaire qui offrira un espace pour lancer et mettre en valeur les carrières et talents d'artistes et dirigeants émergents ou bien établis, mobilisant le public et la communauté en tant que partenaires dans l'entreprise créatrice.

État de préparation du projet

Le Centre Banff a reçu un don transformationnel de la famille de Mme Jenny Belzberg CM, AOE, LLD, résidente de Calgary.

Le début de la construction de ce projet est prévu pour le commencement de novembre 2019. L'avis de fermeture de la salle de spectacle principale a été envoyé aux membres du personnel ainsi qu'à la communauté indiquant que sa réouverture, sous le nom de Théâtre Jenny Belzberg, est prévue pour l'automne 2020.

La section Plans d'immobilisation du présent rapport contient de plus amples informations.

Un nombre grandissant de participants à un programme de musique classique ainsi que des opportunités de performer contribue à améliorer les chances d'employabilité et assure de meilleures occasions d'apprentissage tant pour le public que pour les participants.

Une augmentation d'applications et de participation à la programmation de la musique classique.

Un nouveau modèle d'évaluation mesure la pertinence et l'employabilité des participants aux programmes.

STATUT

En cours

Le rapport du nombre d'application au nombre d'inscription pour le programme de musique classique estival a augmenté de manière marquée.de 38% (rapport de 8 :1) en 2018/2019, en partie grâce à de nouveaux modules de formation qui jouissent d'une plus longue période de recrutement.

L'offre dans le programme de musique classique a augmenté de 34% avec l'ajout du programme Choral Arts (rapport de 3 :1 application à inscription), ainsi que l'expansion du programme de Résidence pour les Musiciens de Banff (passant d'un nombre total de participants de 25 à 30 pour chacun des 3 blocs de résidence).

Les inscriptions dans le programme de musique classique estival a augmenté de 3% en 2018/2019 par rapport à 2017/2018.

Le Centre Banff a effectué un sondage auprès de ses anciens et a reçu environ 1800 réponses. La majorité des répondants ont indiqué que le Centre Banff a, d'une manière ou d'une autre, contribué de manière significative ou absolue à leur embauche

QUALITÉ

OBJECTIF 5

En tant que Centre canadien d'excellence dans le domaine des art et de a créativité, le Centre Banff occupe une position unique pour jouer un rôle clé dans le pontage entre les lacunes en politique culturelle et pour renforcer l'écosystème de l'information du public, l'innovation, ainsi que les politiques dans le domaine de l'étude des arts et de la culture.

RÉSULTATS

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Le recherche conduit à des prises de décision mieux informées en ce qui a trait au rôle et à l'importance des arts et de la culture. La pertinence du programme est renforcie afin de mieux servir les industries de la créativité et leur bien-être économique en Alberta et au Canada.

Continuation de l'étude de l'opportunité de mettre sur pied de plus profondes études en recherche appliquée, des sommets et des groupes de réflexion pour conduire les Arts canadiens et la recherche en matière de politiques, création et communication. Ceci pourrait aussi inclure d'entreprendre et de commanditer la recherche, l'engagement dans des partenariats domestiques et internationaux, ainsi que la facilitation de l'échange de connaissances dans le secteur.

STATUT



COORDINATION

OBJECTIF 1

Le Centre Banff continue à s'associer avec d'autres membres du système d'éducation aux adultes de l'Alberta dans le but d'augmenter son rendement et son efficacité en servant sa clientèle d'apprenants.

RÉSULTATS

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

La connaissance
obtenue d'initiatives en
recherche appliquée
menée conjointement
consolide les programmes
postsecondaires dans des
disciplines spécifiques
à travers le système
d'éducation aux adultes de

STATUT

En cours

Basé sur une collaboration de cinq années entre le Centre Banff et *l'Institute for Social Innovation Resiliency de l'Université de Waterloo* (WISIR) et le *Suncor Energy Foundation*, dans des programmes tels que *Getting to Maybe et Alt/Now*, le Centre Banff s'associe au WISIR pour rechercher du financement du Conseil de Recherches en Sciences Humaines dans le but de développer le contenu en innovation sociale et dans le curriculum de la programmation en leadership au Centre Banff.

Le Directeur de la chaire Nexen en leadership autochtone continue à créer des liens entre le travail du Centre Banff en Leadership Autochtone à des opportunités de recherches appliquées à l'intérieur du système d'éducation postsecondaire au Canada et sur le plan international. Par exemple, le directeur, John Borrows et le directeur du programme de leadership autochtone, Brian Calliou ont tous deux contribué à *Wise Practices : Exploring Indigenous Economic Justice and Self-Determination*, un livre qui doit être publié par le *University of Toronto Press* à l'automne 2019. Le livre se penche sur les pratiques traditionnelles telles que développées au Centre Banff. Le travail du Centre Banff dans le domaine des pratiques traditionnelles a été cité à l'intérieur de plusieurs articles académiques dans une variété de disciplines et à l'intérieur d'un bon nombre de dissertations doctorales et thèses de maitrise. Bien que la chaire Nexen doit se terminer de façon formelle en 2018/2019 il y aura toujours une attention portée sur la recherche appliquée comme fondement pour ce domaine de la programmation.

En mars 2019, en partenariat avec l'université de Lethbridge (UL), le Centre Banff a lancé The Essential Leadership Model (ELM): A Leadership Model to Span Two Worlds. Basé sur le travail de membres de la faculté du Centre Banff dans la programme de leadership autochtone, Murray Dion et Don McIntyre, ELM vise à joindre les concepts de leadership occidentaux et autochtones afin de créer de nouvelles opportunités d'affaires et solutions à des questions sociales. Les éléments de recherche de ce projet, ainsi que le programme de premier cycle sont offerts à UL. Une résidence en leadership pour des étudiants de programmes d'études supérieures est offerte en collaboration au Centre Banff. Les participants au programme sont immergés dans une expérience interculturelle enrichissante, un cérémonial, des conférences en personne, une application pratique de théories, un dialogue stimulant, des pratiques créatrices, des réflexions de groupe et individuelles, et des opportunités de réseautage. Dès que le modèle et le contenu de cette activité seront plus développés, le Centre Banff l'inclura dans son programme régulier.

31

RÉSULTATS

Les coûts et les risques de sécurité liés au système et à l'infrastructure des technologies de l'information du Centre Banff sont réduits, contribuant à assurer le partenariat actuel à l'intérieur du système d'éducation postsecondaire de l'Alberta.

STATUT

En cours

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Le Centre Banff participe activement au initiatives suivantes de ShareIT : End User Computing Hardware, VMWare Licensing, Cloud Services Providers and Managed Security Services (évaluation et contrôle de sécurité). Les achats faits à travers les ententes avec ShareIT pour les ordinateurs de bureau et les ordinateurs portables ainsi qu'une évaluation de vulnérabilité ont résulté en une économie substantielle pour le Centre Banff.

Le Centre Banff continue à exploiter l'entente de partenariat avec le système de sécurité du gouvernement provincial dans le but d'offrir une surveillance continue de la sécurité de l'information. Le vendeur offre un système Security Information Environment Management qui évalue de manière active les systèmes informatiques du Centre Banff et son infrastructure.

Un exemple de partenariat qui va au-delà de l'Alberta est la participation du Centre Banff au projet *Cybersecurity Benchmarking Project du Canadian University Council of Chief Information Officers* (CUCCIO). Plus de 60 institutions participent à cet organisme à travers le Canada, incluant plus de la moitié des institutions postsecondaires de l'Albert. Les objectifs visés par le Centre Banff sont d'analyser comment des organismes atteignent de hauts niveaux de performance en matière de sécurité de l'information et d'utiliser l'information obtenue pour améliorer les performance en sécurité au Centre Banff. L'information comparée ainsi que les économies de prix de groupes représentent une forte valeur pour le Centre Banff.

Un cadre d'apprentissage est développé pour identifier et incorporer les synergies du secteur public et des programmes postsecondaires.

STATUT

En cours

Le Centre Banff continue à développer des partenariats avec des institutions postsecondaires albertaines.

Un nouveau partenariat entre le Mount Royal University (MRU) Conservatory of Music et le programme Musiciens de Banff en Résidence est à l'étude. L'entente doit offrir de nouvelles opportunités et un meilleur développement de carrière, tant aux jeunes étudiants de MRU qu'aux professionnels émergents qui sont inscrits au Centre Banff.

COORDINATION

OBJECTIF 2

Établir des partenariats de collaboration axés sur des projets avec au moins trois autres institutions postsecondaires afin de créer de nouvelles opportunités d'apprentissage en Alberta, identifiant à la fois les opportunités et les rendements au sein du système de Campus de l'Alberta.

RÉSULTATS

PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Identifier et encadrer trois partenariats en 2017/2018 et les mettre en place en 2018/2019.

Par exemple, offrir la formation en Relations Harmonieuses Autochtones à des institutions partenaires postsecondaires intéressées.

STATUT

En cours

Le Centre Banff continue à identifier des opportunités avec d'autres institutions postsecondaires en 2018/2019, érigeant sur le potentiel que représente le programme Vérité et Réconciliation à travers les Frelations Harmonieuses dans le but de promouvoir ce secteur niche à travers le système. Le Centre Banff a une entente informelle avec l'université de l'Alberta pour co-créer un programme avec un tiers parti.

En janvier 2019, le Centre Banff a offert une version personnalisée et abrégée du programme Vérité et Réconciliation à travers les Relations Harmonieuses à Services Santé Alberta et à Energy Futures Lab.

Le partenariat unique qui lie le Centre Banff au Campus de Neuroscience de l'Alberta a été lancé en novembre 2018. L'intérêt porté à ce programme qui consiste à inviter trois personnes pour une période d'une année et inviter des étudiants qui sont de l'extérieur des disciplines des sciences du cerveau à participer se poursuit. 150 étudiants ont pris part au programme sur une période de six mois.







Informations financières et budgétaires

Informations financières et budgétaires

Le rapport de gestion inclus dans la présente section du rapport annuel doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes afférentes du Banff Centre, qui sont vérifiés et approuvés par le conseil d'administration et inclus dans le présent rapport annuel. Les états financiers consolidés du Banff Centre ont été préparés conformément aux Normes comptables pour le secteur public (« NCSP ») et les chiffres sont exprimés en dollars canadiens.

Grâce à une gestion attentive des ressources et à son engagement à fournir un service exceptionnel aux participants du programme et aux invités des conférences, le Banff Centre a pu poursuivre ses activités au cours de l'exercice 2019, ce qui a généré un excédent lié aux activités de 0,8 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019 (2018 – 0,7 M\$). Au cours de l'exercice, le total des produits a augmenté de 2,2 M\$ pour se chiffrer

à 72,0 M\$ et le total des charges a augmenté de 2,1 M\$ pour s'établir à 71,2 M\$.

Le rapport de gestion inclus dans la présente section du rapport annuel fournit un aperçu des résultats enregistrés par le Banff Centre au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019 ainsi qu'une analyse détaillée de ce qui suit :

- Planification et gestion des affaires
- Comparaison des résultats par rapport à ceux de l'exercice précédent
- Comparaison des résultats par rapport aux prévisions budgétaires
- Flux de trésorerie
- Situation financière
- Secteurs de risque financier important

Planification et gestion des affaires

Le plan stratégique de cinq ans et le Comprehensive Institutional Plan de trois ans du Banff Centre prévoient un cadre financier qui appuie les objectifs stratégiques du Banff Centre. Les mesures de la performance déterminées dans les plans permettent de suivre la progression des activités et de communiquer l'information aux parties prenantes du Banff Centre à l'échelle provinciale, nationale et internationale.

Le Banff Centre établit des budgets d'exploitation et d'investissement pour chaque exercice. Le conseil des gouverneurs reçoit et approuve ces budgets, puis la direction en effectue le suivi sur une base mensuelle et prend les mesures appropriées pour gérer les écarts budgétaires.

Tous les projets proposés et les initiatives d'investissement stratégiques sont assujettis à un contrôle diligent qui exige l'élaboration d'une analyse de rentabilité en bonne et due forme.



Comparaison des résultats par rapport à ceux de l'exercice précédent

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019, le total des produits s'est élevé à 72,0 M\$, par rapport à 69,8 M\$ à l'exercice précédent. Le tableau suivant présente la composition du total des produits du Banff Centre pour l'exercice clos le 31 mars 2019 et l'information comparative pour l'exercice clos le 31 mars 2018.

Produits consolidés (en milliers de dollars)	2019	2018
Subventions du gouvernement de l'Alberta	\$ 21,776	\$ 20,765
Subventions du gouvernement fédéral et autres subventions gouvernementales	2,628	3,605
Ventes, locations et services	31,709	29,865
Droits de scolarité et frais connexes	2,893	2,739
Dons et autres subventions	6,182	5,391
Revenus de placement	2,999	3,203
Amortissement des apports investis en immobilisations reportés	3,835	4,247
Total des produits	\$ 72,022	\$ 69,815

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019, le total des charges a augmenté pour s'établir à 71,2 M\$, par rapport à 69,1 M\$ à l'exercice 2018. Le tableau suivant présente la composition du total des charges du Banff Centre pour l'exercice clos le 31 mars 2019 et l'information comparative pour l'exercice clos le 31 mars 2018.

Charges consolidées (en milliers de dollars)	2019	2018
Salaires et avantages sociaux	\$ 38,296	\$ 36,043
Achat de services	6,092	6,268
Biens, matières et fournitures	4,668	4,780
Bourses et aide financière	3,900	3,299
Exploitation et entretien des installations	3,505	3,608
Services publics	1,716	1,604
Déplacements, formation et charges connexes	2,178	2,226
Location et matériel	2,539	2,187
Marketing et recrutement	1,303	1,907
Charges financières	1,013	931
Amortissement des immobilisations	6,037	6,248
Total des charges	\$ 71,247	\$ 69,101

Les variations des produits les plus importantes pour l'exercice clos le 31 mars 2019 par rapport à l'exercice clos le 31 mars 2018 s'expliquent comme suit :

- Subventions du gouvernement de l'Alberta: La hausse de 0,3 M\$ liée à la subvention de fonctionnement de base, la hausse de 0,8 M\$ liée à l'utilisation du financement de l'Infrastructure Maintenance Program (« IMP ») et du financement connexe et la hausse de 0,1 M\$ d'autres subventions ont été contrebalancées par une réduction de 0,2 M\$ liée à l'utilisation des fonds de l'initiative Peter Lougheed Leadership (« PLLI ») des exercices précédents.
- Les baisses nettes des subventions du gouvernement fédéral et d'autres subventions gouvernementales découlent essentiellement du financement ponctuel pour Canada 150 en 2018.
- La hausse des produits tirés des ventes, des locations et des services est attribuable à l'augmentation des produits tirés des conférences, des honoraires en fonction du rendement et de la location d'installations.
- L'augmentation des dons et des autres subventions s'explique principalement par l'utilisation des dons non récurrents reçus au cours des exercices précédents.
- Les revenus de placement ont diminué de 0,2 M\$, en raison de l'utilisation moindre des revenus de placement accumulés tirés des dotations, facteur partiellement compensé par la hausse des revenus de placement provenant des placements à court terme.

Les variations des charges les plus importantes pour l'exercice clos le 31 mars 2019 par rapport à l'exercice clos le 31 mars 2018 s'expliquent comme suit :

- Une augmentation de 2,3 M\$ des salaires et des avantages sociaux principalement imputable à la hausse de la rémunération de la direction et du personnel de soutien. Une baisse du nombre de postes vacants et une hausse du nombre d'heures supplémentaires et des autres coûts, facteurs partiellement compensés par des réductions découlant d'un ajustement apporté au passif au titre des prestations de retraite.
- Une baisse de 0,2 M\$ des achats de services, en raison d'une diminution de 0,6 M\$ des charges ponctuelles liées à Canada 150 en 2018, facteur contrebalancé par une hausse de 0,4 M\$ entraînée par l'augmentation des coûts liés au recrutement, aux services juridiques et aux services de consultation.
- Une hausse de 0,6 M\$ des bourses et de l'aide financière accordées aux artistes, aux leaders et aux stagiaires.
- Une hausse de 0,4 M\$ liée à la location et au matériel imputable à un montant de 0,7 M\$ visant à soutenir la programmation et les activités institutionnelles, facteur compensé par une diminution de 0,3 M\$ se rapportant aux charges ponctuelles liées à Canada 150 en 2018.
- Une baisse de 0,6 M\$ liée au marketing et au recrutement.
- Une baisse de 0,2 M\$ de l'amortissement des immobilisations.

Comparaison des résultats par rapport aux prévisions budgétaires

Le conseil des gouverneurs a approuvé la prévision d'un excédent lié aux activités de 90 000 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019. Les produits ont été inférieurs de 0,8 M\$ aux prévisions budgétaires et les charges ont été inférieures de 1,5 M\$ aux prévisions budgétaires, ce qui a donné lieu à un excédent lié aux activités réel de 0,8 M\$.

Les écarts les plus importants par rapport aux produits prévus s'expliquent comme suit :

- Les ventes, les locations et les services ont été supérieurs aux prévisions budgétaires de 0,8 M\$, en raison d'un écart positif de 0,9 M\$ lié aux honoraires en fonction du rendement et à la location d'installations, contrebalancé par une insuffisance de 0,1 M\$ des produits tirés des services d'hébergement et d'alimentation.
- Les droits de scolarité et frais connexes ont augmenté par rapport à l'exercice précédent, mais ont été inférieurs de 0,3 M\$ aux prévisions budgétaires. La diminution des charges liées aux bourses et à l'aide financière a compensé le déficit du budget, comme il est indiqué ci-après.
- Les dons et les autres subventions ont été inférieurs de 0,7 M\$ aux prévisions budgétaires, en raison du ralentissement de l'économie de l'Alberta.
- Les revenus de placement ont été inférieurs de 0,2 M\$ aux prévisions budgétaires, en raison de la baisse de l'utilisation des revenus de placement tirés de la dotation distribués.
- L'amortissement des apports investis en immobilisations reportés a été inférieur de 0,4 M\$ aux prévisions budgétaires.

Les écarts les plus importants par rapport aux charges prévues s'expliquent comme suit :

- Les salaires et les avantages sociaux ont été supérieurs de 0,6 M\$ aux prévisions budgétaires, principalement en raison de la diminution du nombre de postes vacants, de la hausse du nombre d'heures supplémentaires et des autres coûts, facteur partiellement compensé par des diminutions découlant d'un ajustement apporté au passif au titre des prestations de retraite;
- Les biens, les matières et les fournitures ont été inférieurs de 0,6 M\$ aux prévisions budgétaires, essentiellement en raison des économies liées aux activités auxiliaires;
- Les bourses et l'aide financière ont augmenté par rapport à l'exercice précédent, mais ont été inférieures de 0,4 M\$ aux prévisions budgétaires, ce qui s'explique par l'écart des droits de scolarité mentionné précédemment;
- Les réductions nettes de 0,4 M\$
 (sur une base combinée) des
 charges liées à l'exploitation et
 à l'entretien des installations et
 des charges liées à la location et
 à l'équipement sont attribuables
 au report des dépenses relatives
 aux projets financés dans le cadre
 de l'IMP, facteur contrebalancé
 par les montants se rapportant au
 budget d'investissement passés en
 charges;
- L'amortissement des immobilisations a été inférieur de 0,7 M\$ aux prévisions budgétaires.

Flux de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 4,9 M\$ (2018 – 4,6 M\$) pour l'exercice clos le 31 mars 2019, en raison des flux de trésorerie provenant des activités de financement et des activités de placement, qui ont excédé les flux de trésorerie affectés aux activités de fonctionnement et les activités d'investissement en immobilisations. Une analyse supplémentaire est présentée ci-après:

- Les flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement ont subi l'incidence négative du report du financement de la PLLI (3,5 M\$ annuellement), car le Banff Centre a dû s'en tenir au financement de la PLLI de l'exercice précédent pour continuer d'offrir les programmes de leadership.
- Les flux de trésorerie affectés aux dépenses d'investissement ont subi l'incidence négative des dépenses qui ont été engagées au cours de l'exercice précédent, y compris un montant de 3,8 M\$ (avant la TPS) associé aux rénovations du Lloyd Hall.
- Les activités de placement ont généré des flux de trésorerie de 4,2 M\$.

Situation financière

Au 31 mars 2019, le solde de l'actif net du Banff Centre totalisait 58,4 M\$, soit une hausse de 1,8 M\$ pour l'exercice. Le solde de l'actif net est présenté dans deux catégories principales : l'excédent accumulé lié aux activités et l'actif net affecté aux dotations.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019, l'excédent accumulé lié aux activités a augmenté de 0,8 M\$ pour se chiffrer à 17,0 M\$, comparativement à 16,2 M\$ à l'exercice 2017-2018. Compte non tenu de la quote-part estimative de 2,0 M\$ (2018 - 2,8 M\$) du passif non capitalisé du Universities Academic Pension Plan qui revient au Banff Centre, le solde non affecté de l'excédent accumulé lié aux activités est de 19,0 M\$ (2018 - 19,0 M\$). Au 31 mars 2019, l'excédent accumulé lié aux activités non affecté comprenait l'investissement en immobilisations de 19,1 M\$ (2018 - 16,7 M\$). Au 31 mars 2019, le déficit accumulé lié aux activités

41

non affecté excluait l'investissement en immobilisations de 0,1 M\$. Au 31 mars 2018, le montant comparable correspondait à un excédent de 2,3 M\$, toutefois les montants dus relativement aux rénovations du Lloyd Hall ont temporairement gonflé cet excédent. Ces montants ont été payés au cours de l'exercice 2018-2019, comme il est expliqué dans la section portant sur les flux de trésorerie qui précède.

Au 31 mars 2019, l'actif net affecté aux dotations a augmenté de 1 M\$ pour s'élever à 41,5 M\$, comparativement à 40,5 M\$ au 31 mars 2018. L'augmentation nette de l'actif net affecté aux dotations est attribuable aux nouvelles dotations et aux fonds de contrepartie.

Secteurs de risque important

- Risques budgétaires : Même si la prudence de la gestion financière a permis d'atteindre l'équilibre budgétaire au cours des dernières années, les pressions budgétaires demeurent un risque stratégique important. Le Comprehensive Institutional Plan du Banff Centre compense l'augmentation de 2 % dans le cadre de la subvention de fonctionnement de base du ministère de l'Éducation postsecondaire de l'Alberta pour les exercices se clôturant les 31 mars 2021 et 2022. Le Comprehensive Institutional Plan du Banff Centre assure également le financement continu des autres programmes fédéraux et provinciaux et des ententes connexes. Toute variation importante des ententes de financement provinciales et fédérales actuelles et futures aura une incidence correspondante sur la capacité du Banff Centre à financer la programmation artistique et les programmes de leadership.
- Conjoncture économique : La conjoncture économique mondiale et canadienne et le ralentissement de l'économie de l'Alberta qui persiste pourraient avoir une

- incidence sur la capacité du Banff Centre à générer des produits et sur les dons qu'il reçoit. Bien que la récente dépréciation du dollar canadien et les travaux de rénovation du Lloyd Hall aient eu une incidence favorable sur les produits tirés des conférences et des services hôteliers, une conjoncture économique défavorable au Canada et dans le monde pourrait avoir une incidence négative importante sur l'apport net provenant des produits générés et des dons reçus et la mesure dans laquelle ces activités pourront fournir un soutien à la programmation.
- Financement de l'entretien des immeubles et de l'investissement : Le Banff Centre a déterminé que le financement reporté de l'entretien et de l'investissement est une des priorités. Afin de tenir compte de cette priorité, chaque année, le Banff Centre établit une répartition judicieuse des subventions accordées dans le cadre de l'Infrastructure Maintenance Program (« IMP ») de la province de l'Alberta, utilise les facilités de crédit bancaire afin d'assurer le financement par location des dépenses d'investissement et utilise les flux de trésorerie provenant des activités pour assurer le paiement des dépenses et le remboursement de la dette. Malgré les récentes augmentations des subventions accordées dans le cadre du IMP. le financement disponible pour les infrastructures est loin de répondre aux besoins liés au financement reporté de l'entretien. Par conséquent, au cours du processus de planification de l'investissement annuel, la détermination des projets prioritaires est examinée rigoureusement.
- Stratégie liée à la technologie : La nouvelle orientation stratégique du Banff Centre nécessite des investissements importants et continus dans les technologies

- émergentes. De nombreuses ressources supplémentaires sont nécessaires pour soutenir complètement les initiatives de TI au cours des prochaines années. Le financement par location a été utilisé pour financer certaines de ces dépenses et devrait être utilisé au besoin dans l'avenir.
- Investissements et dotations : Grâce à l'ajout de nouvelles dotations et de fonds connexes provenant du gouvernement fédéral dans le cadre du programme Incitatifs aux fonds de dotation, les fonds de dotation du Banff Centre continuent de croître. La valeur des actifs liés aux dotations a considérablement augmenté, les marchés des capitaux à l'échelle mondiale ayant remonté des creux atteints au cours de l'exercice 2008-2009. Cependant, récemment. les marchés des capitaux ont connu une volatilité accrue, ce qui pourrait avoir une incidence sur les rendements des placements dans l'avenir.
- Passif non capitalisé au titre des prestations de retraite : Le Banff Centre et d'autres employeurs participent à l'Universities Academic Pension Plan (« UAPP »). L'UAPP est un régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs qui verse des prestations de retraite aux membres de la direction et du personnel professionnel du Banff Centre. Une évaluation actuarielle de l'UAPP a été effectuée en date du 31 décembre 2016 et les résultats ont été extrapolés jusqu'à l'exercice du Banff Centre clos le 31 mars 2019. La quote-part estimative du passif au titre des prestations de retraite attribuée au Banff Centre extrapolée jusqu'au 31 mars 2019 est de 2,0 M\$, soit une baisse comparativement à 2,8 M\$ en 2018.

Recherche, recherche appliquée et activités académiques



Rapport annuel 2018/19 43

Tel qu'énoncé dans le Plan Institutionnel Global, 2019-2022, le Centre Banff a réalisé des progrès dans les domaines suivants de recherche et de recherche appliquée :

Recherche appliquée en arts

Recherche pour l'avancement de la culture, des arts et du leadership

Le Centre Banff a étudié la possibilité de créer des occasions de recherches appliquées, des sommets et des groupes de réflexion plus approfondis dans le but de mener la recherche en création, la synthèse et la communication dans le domaine des arts et de la culture canadiens, assurant du même coup une plus grande pertinence auprès des employeurs. De cette façon, l'Alberta et le Canada se trouveraient renforcés à travers la vitalité de ses cultures et le Canadiens seraient plus reliés à travers la créativité et plus habilités à travers un entreprenariat créatif.

En tant que la plus importante institution multidisciplinaire postsecondaire au Canada dans les domaines des arts et du leadership, le Centre Banff est bien placé pour jouer un rôle clé dans la réunion de dirigeants du secteur culturel dans le but d'étudier les questions et défis auxquels font face le Canada et le monde.

Afin d'accentuer sa pertinence et sa réactivité, le Centre Banff utilise la recherche appliquée pour l'avancement des arts, de la culture et du leadership dans le but d'être en mesure de prendre des décisions bien informées quant au contenu et à la conception de programmes plutôt que de mettre sur pied un Culture and Arts Policy Institute tel que suggéré dans le Plan Institutionnel Global de l'année passée. Le Centre Banff a également étudié l'intérêt de ce secteur de recherche pour d'autres groupes incluant les donateurs, les fondations et le secteur privé.

Études de cas qui renforcent les programmes de Leadership Autochtones du Centre Banff

Le modèle de sagesse traditionnelle autochtone qui guide l'évolution des programmes de leadership autochtones au Centre Banff ont crû, assurant une plus grande pertinence et davantage d'impact dans le communautés autochtones en Alberta et au Canada. Le travail a débuté en 2017 et se poursuit jusqu'en 2022.

Le Centre Banff a également poursuivi son travail d'envergure nationale d'étude de réussites dans les communautés autochtones à travers le Canada, et incorporera ces données dans le modèle de pratiques traditionnelles qui existe déjà au Centre. Ce travail est accompli par le directeur des programmes de leadership autochtones en collaboration avec d'autres chercheurs qui seront choisis en fonction de leur expérience tant académique que pratique dans les communautés à travers le Canada.

Sensibilisation communautaire, apprentissage de base et apprenants sous-représentés.

La vision est de faire valoir l'Alberta comme un leader en matière de culture et de créer une destination culturelle pour la province, le pays et le mon de entier tout en établissant une valeur intrinsèque pour la communauté de la Vallée de la Rivière Bow à travers les liens et la loyauté.

Le Centre des Arts de Banff
prend les appels à l'action
de la Commission Vérité et
Réconciliation au sérieux. La
vision est de mettre sur pied
un espace pour les pratiques
autochtones pour être inclus
à travers toutes les disciplines
artistiques, adhérant ainsi aux
principes sous-jacents des Appels
à l'Action. Cette vision comprend
le soutien de l'engagement du
public et la réflexion sur des enjeux
autochtones à l'intérieur d'un
endroit culturellement sécuritaire.

Le Centre Banff a principalement mis l'accent sur le recherche appliquée dans le domaine des arts et du leadership. Ce qui suit est une description des idées principales encadrant les initiatives de recherches appliquée de haut calibre dans le domaine des arts et du leadership.

Autochtonisation

Les conclusions du Sommet Vérité et Réconciliation organisé au Centre Banff en 2016 continue à informer la communauté et le Centre Banff de la voie à suivre au sujet de cette importante question. La route qui mène à la réconciliation est longue et le Centre Banff reconnaît que la contribution de la communauté et sa participation sont des éléments majeurs qui permettront d'aller de l'avant.

Le Centre Banff a développé de nouveaux programmes de sensibilisation et de formation aux questions autochtones pour permettre à ses employés d'être davantage en mesure de soutenir la programmation autochtone ainsi que ses participants. Le contenu traitant de sujets d'importance nationale a également été offert à des organismes communautaires comme le Whyte Museum of the Canadian Rockies, the Buffalo Nations Luxton Museum, entre autres.

En 2018/2019, le Centre Banff a lancé la deuxième année de sa série de conférences sur le thème Vérité et Réconciliation pour la communauté de la région de la rivière Bow. La participation et l'intérêt porté à la série ont été importantes, combinant sept événements totalisant un nombre de plus de 400 participants. Chaque événement se penchait sur un aspect particulier du thème de la « Route vers

la Réconciliation ». Les conférenciers partageaient les apprentissages fait au cours de leur parcours personnel, des études de cas, les succès et obstacles rencontrés au cours de leur trajet. Les membres du public nt ainsi appris au sujet de la culture autochtone. l'histoire et la connaissance partagée par des experts, des anciens et jeunes membres de la nation Stoney Nakoda (comprenant les premières nations de Bearspaw, de Chiniki et de Wesley). Le dialogue amorcé après chaque conférence a contribué à tisser des liens de façon pratique à travers toute la communauté

On trouve un intérêt considérable à mettre en application un point de vue autochtone à toute la programmation des Arts et Leadership au Centre Banff, visant, de la sorte, un impact durable pour tous les participants. Le travail se poursuit, au Centre Banff, pour établir les pratiques et la sagesse autochtones et les relations équitables dans le contenu programmatique du Centre Banff. Ceci inclut d'offrir des bourses d'études aux participants autochtones et d'identifier les opportunités d'inclure les concepts et la sagesse autochtones à la pédagogie et à l'offre de programmation du Centre Banff.

Un groupe de travail composé d'employés du Centre se rencontre régulièrement dans le but de favoriser de de développer un milieu sain et favorable

Rapport annuel 2018/19 45

pour les autochtones sur le campus. Il y a également un réseau d'anciens du programme Vérité et Réconciliation par des Relations Équitables qui s'est développé avec un nombre de membres du personnel du Centre Banff impliqués dans un trajet d'apprentissage et de développement personnel.

En 2019, l'Ainée Lillian Rose a été accueillie au Centre Banff, dans le département des ressources aux participants à titre de Conseillère Culturelle Autochtone, Lillian est membre de la nation Ktunaxa et jouit d'une forte expérience au sein du gouvernement, de l'industrie et d'organismes autochtones. Dans le cadre de son rôle, Lillian engage des personnes de partout sur le campus ainsi que des membres des communautés environnantes dans un processus de développement de relations en offrant un niveau supplémentaire de soutien aux opportunités et questions entourant la vie autochtone.

L'Aîné Buddy Wesley a offert des sessions de formation en langue Stoney Nakoda aux employés du Centre Banff au cours de 2019. Le programme était basé sur une introduction aux habiletés incluant la phonétique, la prononciation, l'alphabet ainsi qu'un vocabulaire et des phrases de base. Au cours de trois dernières années, le Centre Banff a élargi son programme des Arts Autochtones et a embauché, en 2018, un directeur des Arts Autochtones à temps plein. Maintenant offert à longueur d'année, le programme inclut la gamme complète des genres artistiques et est appuyé par trois membres du personnel à temps plein. Le Centre Banff continuera à élargir sa programmation autochtone, reconnaissant son importance, non seulement sur le campus mais aussi pour les tous Albertains et les Canadiens.

Les apprenants sous-représentés

Le Centre Banff est engagé à assurer qu'une diversité d'apprenants ait accès à ses programmes, peu importe leur condition économique, leur ethnicité, langue, genre, identité sexuelle, etc. En plus d'offrir une programmation améliorée conçue pour cibler les besoins des artistes et dirigeants autochtones, le Centre Banff s'est assuré:

 De la disponibilité de bourses d'études (60 à 70% de tous les participants à un programme en Arts et Leadership ont reçu une bourse totale ou partielle) contribuant à défrayer les coûts d'inscriptions au programme;

- 100% des participants à un programme d'Arts autochtones et plus de 65% des participants à un programme de Leadership autochtone ont reçu une bourse qui sert à défrayer complètement ou en partie les frais d'inscriptions à un programme;
- Des options de programmes pour des artistes avec des handicaps variés et pour réduire l'impact des obstacles linguistiques;
- Des opportunités de formation permanente à travers un accès libre et gratuit à une programmation communautaire;
- D'un milieu accueillant pour les résidents de la Vallée de la Rivière Bow et ses environs sur le campus et l'encouragement à la participation aux programmes, et aux événements, aux spectacles, etc.
- D'un rabais pour les résidents de la Vallée de la Rivière Bow qui s'inscrivent à un programme de leadership, incluant la programmation au Leadership Autochtone. Ceci s'étend également aux résidents de la région de Morley, ce qui a augmenté de façon substantielle la participation aux programmes de la part de ce groupe démographique important au cours des trois dernières années.

Internationalisation

Une forte perspective globale est absolument essentielle pour garantir le haut niveau de qualité et de pertinence dans la formation d'artistes et de dirigeants. En moyenne, 25% des participants aux activités du Centre Banff sont de l'extérieur du Canada, chacun apportant leur pratiques et idées, les partageant avec le reste de leur cohorte d'apprenants. Les artistes et leaders visitant de l'extérieur du Canada soulignent et encensent de façon consistante les connaissances et l'apprentissage

qu'ils reçoivent de leurs collègues canadiens. Peut-être plus important encore, cette présence internationale donne à nos participants l'occasion de construire et tirer avantage d'un réseau professionnel qui couvre la totalité du globe. Cela contribue aussi à faire de l'Alberta une destination culturelle et touristique de premier ordre.

Conformément à son mandat, le Centre Banff continuera à attirer des participants et du financement à travers ses partenariats internationaux qui incluent le BMUKK Ministère fédéral de l'éducation, des arts et de la culture (Autriche); le Conseil australien des arts; Creative New Zealand; Le Ministère de la Culture de la Colombie; Institut Tomie Ohtake (Brésil); Le Fonds National pour la Culture et les Arts (FONCA Mexique); l'Institut français; le consulat de France; le Schubert and Modern Music Competition; English Speaking Union (UK); ainsi que Guangdong, la nouvelle province sœur de l'Alberta.



Plan d'immobilisations

Le Centre Banff est une institution respectée à l'échelle mondiale dans les domaines des arts, de la culture et de l'éducation, ainsi qu'en centre de congrès. À titre d'institution unique en son genre proposant des programmes de création et d'apprentissage, le Centre Banff offre des programmes de formation novateurs destinés aux artistes et aux gestionnaires, en les inspirant pour qu'ils conçoivent et produisent des œuvres puissantes et aient des idées fortes, partagées avec le reste du monde. En conséquence, les principales installations et pièces d'équipement du Centre Banff revêtent une importance capitale pour soutenir et pour faciliter l'expérience optimale d'apprentissage des participants dans les domaines des arts, du leadership et des congrès.

Programmes d'entretien différé

En raison de l'âge des immeubles situés sur le campus, le coût du programme d'entretien différé des installations existantes continue de croître. Outre le fardeau financier que représente le programme d'entretien différé, il faut mentionner le fait que de nombreuses installations de notre campus ont besoin d'être mises à niveau afin de répondre aux besoins des programmes qui ont une incidence sur les artistes, le gestionnaires, le corps professoral et le personnel.

Les subventions reçues récemment, 1,3 M\$ pour le remplacement du système de climatisation du Centre Sally Borden et le 2 M\$ pour le Advanced Capital Maintenance and Renewal Grant for the Roofing and Glazing Program assure un financement essentiel pour ces projets, et un financement accru du PMI au cours des dernières années a donné un certain répit dans d'autres secteurs. Même avec des augmentations récentes, le financement disponible pour l'infrastructure ne rencontre pas les besoins du programme d'entretien différé. La hiérarchisation des projets doit être bien étudiée au cours du processus de planification annuelles des immobilisations.

La liste qui suit donne des exemples de priorités en matière de réparations, de mises à jour et améliorations et de remplacements nécessaires pour une variété d'installations résidentielles et de formation à l'intérieur des projets d'entretien différé du Centre Banff :

- Amélioration et rénovation intérieures nécessaires ainsi que remplacement du revêtement de sol;
- Améliorations requises pour être conforme au code de sécurité et d'incendie courant;
- L'accessibilité sans obstacle au campus; Remplacement de l'éclairage de sécurité et les appareils d'éclairage des sorties, ainsi que d'autres composants électriques importants;
- Pallier les lacunes en matière d'infrastructures technologiques;
- Programme de réparation et remplacement des ascenseurs;

- Effectuer les réparations essentielles dans les appartements du personnel;
- Remplacer l'équipement essentiel utilisé pour le cinéma, les médias, le théâtre, la musique, les arts visuels, les installations de loisirs, les chambres et les services de restauration;
- Remplacer et mettre à niveau des composants de chauffage, de ventilation et de climatisation, y compris le remplacement des pompes, des moteurs et des systèmes de contrôle.

Outre la planification annuelle, l'exercice de planification stratégique de 2015-2016 prévoyait une évaluation des besoins à long terme, qui s'est soldée par des recommandations adoptées dans le Plan stratégique quinquennal du Centre Banff. Cet exercice comprenait un cadre de travail qui vise à s'attaquer à l'entretien différé et une hiérarchisation des projets d'immobilisations à court terme.

Financement par emprunt du programme d'entretien différé, des travaux exigés en matière de technologies de l'information et de l'équipement essentiel.

Au titre du processus de planification stratégique de 2015-2016, le Centre Banff a passé en revue ses exigences en matière de technologie de l'information et ses équipements essentiels pour lesquels il n'existe Rapport annuel 2018/19 49

aucune source de financement. Le plan adopté nécessite du financement bancaire sous forme de crédit renouvelable d'une valeur maximale de 10 millions de dollars qui a été autorisé par le ministère de l'éducation postsecondaire de l'Alberta en 2016-2017. Au cours de 2017-2018, le crédit renouvelable a été utilisé pour le financement des dépenses en immobilisations. L'amortissement et les intérêts liés à ces dépenses en immobilisations à venir ainsi que le financement correspondant ont été consignés dans le présent rapport.

Projets prioritaires

Les projets énumérés ci-après, ayant trait aux installations nécessitant des restaurations et des mises à niveau importantes, ont été identifiés comme faisant partie d'un plan directeur plus large pour le campus. Dans le but de rencontrer les objectifs institutionnels tous les projets devraient, idéalement, être complétés à l'intérieur d'une période de 10 ans, suivant un financement approprié provenant du gouvernement provincial, du gouvernement fédéral ou du secteur public. Ces installations font partie intégrante de nos projets en matière de programmes et d'inscriptions. Les lacunes qu'elles présentent et les problèmes de sécurité qu'elles comportent sont décrits en détail dans le système de gestion de l'information relative aux immeubles et au terrain de l'Alberta (Alberta Infrastructure's Building and Land Information Management System [BLIMS]).

Priorité n° 1 : Complexe consacré aux arts de la scène et à l'apprentissage -Étape 1- Travaux de conservation et nouvelle construction

Estimation du projet :

45 millions de dollars.

Capacité supplémentaire: nouveau théâtre de 350-400 places avec un système de projection numérique à la fine pointe de la technologie, foyer commun agrandi, de nouveaux espaces d'ateliers de danse, restauration du Théâtre Eric Harvie.

Expected completion date:

Printemps 2022 (tenant compte d'un engagement et d'un appui ponctuel du gouvernement)

Pour préparer le lancement de ce projet, le Centre Banff a entamé un processus de sélection d'une firme d'architecture pour réaliser ce projet, à l'automne 2018. Le processus de sélection s'est terminé au début de 2019 alors que la firme KPMB Architects et MTa ont été désignés pour mener les travaux à terme.

Le complexe abritant le théâtre Eric Harvie, le théâtre Margaret Greenham et l'aile Laslo Funtek, consacrée à l'enseignement, est l'un des plus anciens du campus du Centre Banff. Inauguré en 1967, il est depuis des décennies le principal lieu consacré à l'apprentissage et abrite la plus grande salle de spectacles de la vallée de la Rivière Bow. Compte tenu de son âge, de l'absence de mise à niveau et du rôle crucial qu'il joue dans notre programmation, ce complexe, qui

est utilisé de manière intensive, a maintenant besoin de réparations et de travaux de mises à niveau représentant une grande partie des coûts liés au plan d'entretien différé de l'institution. Ces travaux s'avèrent nécessaires dans le but de répondre aux besoins actuels et futurs des participants aux activités du Centre Banff; ces derniers utilisent les installations pour leurs expériences d'apprentissage et de formation et, dans bien des cas, pour développer et présenter leurs travaux au public.

Le Centre Banff a récemment repris un dialogue avec les gouvernements de l'Alberta et fédéral afin d'identifier les besoins de financement d'un projet aussi crucial dans sa forme actuelle ou modifiée.

Le Centre Banff se propose de procéder en deux étapes, tel que précisé en annexe, comme Étape 1 et Étape 2. Le financement provenant du gouvernement de l'Alberta est la base de l'obtention du soutien financier provenant d'autres sources pour l'Étape 1.

L'Étape 1 implique le redéveloppement de l'aile d'enseignement Laslo Funtek déjà existante, incluant le Théâtre Margaret Greenham avec un espace redessiné. La configuration des sièges serait flexible en disponibilité pour un auditoire allant de 100 à 400 spectateurs avec une tribune télescopique. Le plan prévoirait aussi un éclairage complet et une qualité du son couvrant toute la salle, un parquet flottant, des capacités de projection de présentations de films, des caméras et microphones installés à des endroits

judicieux afin de permettre des enregistrements et des retransmissions en direct de grande qualité. Un nouveau foyer d'accueil partagé serait construit pour assurer plus d'espace pour le public, permettre des présentations artistiques et une expérience améliorée pour l'auditoire. De nouvelles salles de classe pour la danse seraient construites pour offrir un espace d'entraînement pour les programmes de danse du Centre Banff.

L'espace construit rencontrerait les besoins artistiques et de programmation ayant pour but de soutenir le développement créatif ainsi que la participation du public. L'espace pourrait aussi soutenir tous les niveaux de pédagogie pour les artistes, techniciens et communication. La conception de l'espace serait également en harmonie avec le milieu naturel du Centre Banff à l'intérieur du premier parc national du Canada. L'infrastructure offert par ce projet appuierait toutes les disciplines et les plus hautes exigences techniques. L'espace conçu serait construit avec une souplesse de capacité d'auditoire qui pourrait être aisément configuré à un coût raisonnable offrant une grande variété d'auditoires et de différents types de performances.

L'Étape 1 impliquerait aussi la restauration du Théâtre Eric Harvie et des espaces du foyer qui rénoverait et dynamiserait la capacité des installations. Le point central de cette rénovation serait d'augmenter grandement l'accessibilité, retirer les

sièges actuels, reconstruire le parquet du théâtre améliorant ainsi les lignes de visibilité et l'expérience du spectateur. L'espace rénové donnerait un théâtre de 650-725 sièges. Le foyer serait agrandi avec de nouvelles finitions et un nouvel éclairage visant à améliorer le passage d'audience. L'espace agrandi permettrait de relocaliser les toilettes et offrant un espace pour les présentations artistiques publiques et des opérations d'hospitalité et d'accueil.

Un des buts majeurs du projet global est de respecter les normes en santé et sécurité à travers tout l'édifice.

Au printemps 2019, le Centre Banff a reçu un don majeur pour la réalisation du projet de la famille de Mme Jenny Belzberg CM, AOE, LLD, de Calgary.

Priorité 2 : Complexe consacré aux arts de la scène et à l'apprentissage -Étape 2- Renouvellement des immobilisations

Estimation du projet : 30 millions de dollars

En plus de la rénovation du Théâtre Eric Harvie et des espaces et du foyer telle que décrite plus haut, le Centre Banff essaie d'obtenir le renouvellement des fonds des immobilisations PMI dans le but d'améliorer l'infrastructure et les équipements dans les coulisses, de remplacer les composants mécaniques et électriques vieillissants et d'ajouter une capacité de projection numérique au Théâtre.

Un des objectifs majeurs de ce projet est de corriger les lacunes fonctionnelles et de respecter les normes en santé et sécurité à travers tout l'édifice.

Priorité 3 : Logement abordable pour le personnel et pour les stagiaires -travaux de conservation et nouvelle construction

Estimation de projet : 23 millions de dollars

Capacité additionnelle: augmentation et amélioration de la capacité d'offre en résidence dans le but de réaliser les initiatives stratégiques, incluant une croissance prévue des stages comme étant la conséquence du projet de complexe consacré aux arts de la scène et à l'apprentissage.

Date prévue d'achèvement : 2021-2022 (en tenant compte de l'appui ponctuel du gouvernement)

La crise du logement abordable que vivent Banff et la vallée de Bow est bien connue dans l'ensemble du pays. Le recrutement et la rétention du personnel constituent des défis pour le Centre Banff (un des plus importants employeurs de Banff), en raison d'un taux d'inoccupation de zéro pour cent et de loyers extrêmement élevés. Il est également difficile pour le Centre d'attirer des stagiaires qui participent à des activités visant l'acquisition de nouvelles compétences dans le secteur des arts et de la culture. Ce projet ne répondra pas seulement aux besoins du Centre Banff, mais il

comportera également de nombreux avantages pour la collectivité, en allégeant la pression que constituent pour la ville de Banff et pour la vallée de Bow les problèmes de logement abordable. Le Centre Banff poursuit ses investissements dans l'offre de solutions de logement abordable et grandement subventionné pour son personnel et ses stagiaires.

Le projet, présentement à l'étape de la planification et de la faisabilité, permettra d'ajouter quelques 75-80 nouvelles unités de logement, en plus de remplacer plusieurs unités existantes, et de remettre à neuf et de réaménager les chambres dans la résidence de style dortoir existante sur le site, afin d'accroître la capacité d'accueil et la fonctionnalité. Des rencontres de discussions et de planification sont en cours avec les intervenants, et le Centre Banff se prépare à soumettre une demande auprès du ministère des personnes âgées et du logement ainsi que du ministère de l'enseignement supérieur dans le but d'obtenir des investissements de la part du gouvernement provincial.



Technologies de l'information

Le Centre Banff est tributaire de l'infrastructure et des systèmes des technologies de l'information pour servir les artistes, les participants et le personnel de manière efficace et efficiente. À la suite d'un examen approfondi des technologies de l'information au Centre Banff en 2015-2016, il a été conclu que la maintenance d'une bonne partie de l'infrastructure et des systèmes n'avait pas été adéquate. Notre institution disposait par conséquent de versions plus anciennes de systèmes ou de logiciels, ne bénéficiant dans certains cas d'aucun soutien sur le plan technologique.

La protection et le sécurité de l'information sont des préoccupations de premier plan pour le Centre Banff. Il s'avère absolument nécessaire d'améliorer de manière continue nos pratiques en matière de sécurité afin de protéger nos actifs numériques; la protection de la vie privée des utilisateurs est un impératif absolu. Le coût lié à la protection adéquate des données sensibles augmente rapidement, et les solutions pour pallier ce problème ont besoin d'être mises à jour ou améliorées à un rythme plus rapide que par le passé.

Au titre du plan stratégique 2016-2021, le Centre Banff est à mi-chemin de la mise en œuvre d'un plan quinquennal visant la revitalisation de ses infrastructures et de ses applications d'entreprise. Il s'attaque ainsi à l'arriéré relatif aux infrastructures importantes et aux mises à niveau des applications. Le financement de ces activités va nécessiter une somme d'environ 7,5 millions de dollars au cours de la période quinquennale commençant en 2016-2017.

Le Centre Banff reconnaît et favorise les partenariats avec d'autres institutions dans le système d'éducation des adultes et d'autres organisations de l'Alberta, afin de miser sur des solutions technologiques qui créent ou modifient la capacité, et qui réduisent les coûts dans la gestion des besoins en matière de technologies de l'information.

La planification pour 2018-2019 et les années subséquentes quant aux priorités énumérées ci-dessus sont résumés dans les sections ci-après.

Amélioration continue de nos pratiques en matière de sécurité afin de protéger nos actifs numériques et la vie privée des utilisateurs

Le Centre Banff a complété, en 2016-2017, une évaluation approfondie de la sécurité de l'information. Grâce à cette examen, le Centre Banff a établi un plan des priorités en matière d'améliorations et de la mise en œuvre de celles-ci.

Le conseil a approuvé en mai 2017 la politique du Centre Banff en matière de sécurité de l'information dans sa forme actuelle. Les principaux objectifs de la politique comprennent les éléments suivants :

- Identifier les responsabilités afin de faire en sorte qu'un cadre de protection soit en place pour toutes les données dont le Centre Banff a la garde ou qui sont sous sa supervision;
- classifier l'information en cinq catégories : Public (Public), Interne (Internal), Confidentiel (Confidential), Très confidentiel (Highly Confidential), ou Interdit (Prohibited), une sixième catégorie a été ajoutée au cours d'une mise à jour ultérieure comme il est indiqué plus bas;

- fournir une orientation aux utilisateurs quant à la procédure de stockage et de distribution de données relativement à de futures directives quant à l'incidence de chaque catégorie sur l'accès, le stockage et la diffusion;
- fournir une orientation quant à la façon de gérer une atteinte à la sécurité, dont les précisions sont décrites dans le document intitulé Information Security – Incident Response Plan Procedure.

Depuis le mois d'octobre 2018 on s'attend à ce que le Centre Banff se conforme à la directive du ministère de l'Enseignement Supérieur, le *Cyber Security Incident Reporting Guideline*. Cette procédure a été mise à jour dans le but de conformer la procédure du Centre Banff avec la nouvelle ligne directrice.

En mars 2019, le conseil des gouverneurs du Centre Banff a approuvé une mise à jour de la politique sur la sécurité de l'information afin d'inclure la sixième catégorie : Limité (Restricted). Une information limitée est considérée comme une information qui nécessite des mesures de protection particulières définies par les normes et régulations de l'industrie. La Procédure -Sécurité de l'Information – stockage et distribution a été mise à jour dans le but d'accommoder la nouvelle catégorie de classification de sécurité.

La politique de sécurité de l'information a aussi été mise à jour afin d'inclure une disposition pour retracer ds éléments qui ne sont pas conformes avec la politique. Quand plus de temps est requis pour adopter une exigence de la politique, ou quand il est difficile ou impossible de suivre la ligne directrice Rapport annuel 2018/19 53

de la politique, une exemption doit être approuvée par le vice-président. administration et chef de la direction financière, ainsi que le président (la présidente) directeur général. Un plan de restauration (approprié) incluant un calendrier pour la conformité doit être inclus avec la demande d'exemption. Bien que l'objectif du Centre Banff demeure d'être tout à fait conforme à la politique, l'aboutissement final demandera encore un peu de temps. L'obstacle principal continue à être la capacité de changement au Centre Banff en matière de ressources, incluant à la fois le personnel et le budget.

Plan quinquennal visant la revitalisation des applications en matière de d'infrastructures et d'entreprises

Les membres d'un nouveau comité directeur revitalisé en matière de TI ont commencé à se réunir en mars 2016. Le Comité se concentre sur l'établissement des priorités, l'affectation des ressources et la supervision des projets du Centre Banff dans le domaine des TI. Ce Comité a identifié un certain nombre de projets sur lesquels il faut se pencher au titre du plan quinquennal, dont la mise en œuvre a commencé en 2016-2917. On a constitué et évalué des dossiers de décision, en en

ajoutant de nouveaux à tous les ans pour aider à la hiérarchisation des priorités, ce qui s'est traduit par la présentation de recommandations aux membres de la haute direction du Centre Banff qui les a approuvées. Les membres du Comité continuent encore de se rencontrer au moins toutes les deux semaines. On ne s'attend plus à ce que la mise en œuvre du plan quinquennal de revitalisation des infrastructures et des applications d'entreprise soit complétée à la fin de 2020-2021.

La capacité du Centre Banff combinée avec le grand nombre de projets toujours en chantier signifie que les applications de systèmes majeurs devront être reconduits en 2021/2022. Un fournisseur pour un nouveau système d'information pour étudiants a été choisi en 2017-2018 et la mise en application du système doit se poursuivre au cours de 2020. Ceci facilitera grandement l'accès à l'information aux programmes et améliorera les processus d'inscription et les services aux participants pour les futurs artistes et dirigeants. Dès la complétion du système d'informations des étudiants en 2020. le Centre Banff s'attend à débuter la mise en œuvre ou la mise à jour de son système

de Planification des Ressources aux Entreprises (ERP), qui inclut la finance, les ressources humaines et la paie. La mise en place du projet ERP doit, selon les estimations prendre au 18 mois à compléter. Le plan quinquennal devra, selon toutes vraisemblance, être rallongé sur une sixième année.

Principaux systèmes de technologies de l'information

Ci-dessous se trouve un tableau qui décrit les principaux systèmes de technologies de l'information du Centre Banff. Le Centre Banff n'utilise pas un *Learning Management System* (LMS), système centralisé de *Customer Relationship Management (*CRM) ou un système *Emergency Management*.

La capacité du Centre Banff pour le changement en terme de ressources (personnel ou budget) en plus d'un nombre additionnel de projets de systèmes d'information (bibliothèque, donateurs, suivi du temps, impression de cartes, système électronique de serrures, recrutement artistique, budget, gestion des installations, points de vente, sondages, système de téléphonie, mises à jour du réseau ainsi que le logiciel du conseil) sont en concurrence pour un nombre limité de ressources.

SYSTÈME	FOURNISSEUR	VERSION	ÉTAT ACTUEL	RISQUES	PLANIFICATION
ERP - Finance Ressources Humaines/Paie	Microsoft Dynamics Nav	5.0 (2007)	Système très personnalisé qui n'a pas été mis à jour en 10 ans, schéma de mises à jours complexe	La version n'est plus appuyée par Microsoft ou un de ses partenaires. Il faudra 2 ou 3 ans avant de remplacer le système.	Le nouveau ERP ou sa version mise à jour sera mise en pratique quand le Système d'Informations des Étudiants sera complété.
Système d'Informations des Étudiants	Développé à l'interne et appuyé par le système AS400	n/d	Mises à jour minimales au cours des 10 dernières années.	Le système actuel s'appuie sur une technologie dépassée. Les habiletés requises pour appuyer le système sont difficiles à trouver. Plusieurs ratés par rapport à la fonctionnalité des systèmes modernes.	Le projet d'application de <i>Campus</i> <i>Management Nexus</i> et CRM devrait être complété en 2020.



55



Supporters du Centre des Arts de Banff

À travers leur générosité et investissements dans le Centre des Arts de Banff, le gouvernement, les donateurs, les commanditaires et autres supporters contribuent à inspirer des artistes et des dirigeants à apporter leur contribution unique à la société.

Gouvernement de l'Alberta

Alberta Advanced Education
Alberta Foundation for the Arts

Gouvernement du Canada

Patrimoine canadien Conseil des arts du Canada

Supporters à vie

La section ci-après est publiée en reconnaissance des supporters dont les contributions cumulatives au Centre Banff ont été de 100 000 \$ ou plus au 31 mars 2018. Les montants ci-dessous représentent les fonds effectivement reçus et ne comprennent pas ceux qui doivent être reçus au cours des années à venir.

10 millions de dollars et plus

Foundations

The Kahanoff Foundation

Particuliers

James S. Kinnear and Friends

5 000 000\$ - 9 999 999\$

Entreprises

Suncor Energy Foundation

1 million de dollars - 4 999 999 \$

Entreprises

BP Canada Energy Group ULC
CNOOC Petroleum North America ULC
Enbridge Inc.
Encana Corporation

Husky Energy Inc.

Imperial

RBC Foundation and RBC Shaw Communications Inc.

Shell Canada Limited TD Bank Group

Foundation

David Spencer Endowment
Encouragement Fund
J.W. McConnell Family Foundation
The Jarislowsky Foundation
Max Bell Foundation
Suncor Energy Foundation
Anonymous (2)

Particuliers

Edwards Family
Margaret and Jim Fleck
Yolande* and Howard* Freeze
Estate of Dorothy Jean Harvie
Glen and Ann Sather and Family
Rosetta* and Mario* Stella

Organisation/Association

National Geographic Society Rural Alberta Development Fund †

500 000 \$ - 999 999 \$

Entreprises

Autodesk
BMO Financial Group
Chevron Canada Limited
Cenovus Energy Inc.
CIBC
Encana Corporation

The Globe and Mail
Great-West Life, London Life
and Canada Life
Maclab Development Group

Maclab Properties Group The North Face Repsol Oil and Gas Canada Inc. Rogers Communications TELUS

TransAlta Corporation
TC Energy Corporation

Foundations

The Bumper Foundation

Eldon and Anne Foote Fund at

Edmonton Community Foundation

Particuliers

Gary Caplan

Margaret and David Fountain

Jamie and Brenda Mackie

Barbara* and John* Poole and Family

Alison Rice*

Kim and Jeff van Steenbergen

Vladimir and Yachiyo Wolodarsky

250 000 \$ - 499 999 \$

Entreprises

Azimuth Capital Management
Banff Airporter Inc.
Clif Bar and Company
CMH Heli-Skiing and
Summer Adventures
Coca-Cola Refreshments
Canada Company
ConocoPhillips Canada
Deuter
Gulf Canada Resources Limited †
Investors Group
J. Vair Anderson Jewellers
Lafarge

Lake Louise Ski Resort and Summer Gondola Masters Gallery Ltd. Nabisco Brands Ltd. New Balance

Outdoor Research
Patagonia
Pattison Outdoor Advertising
PCL Construction Group Inc.
Pengrowth Energy Corporation
Petzl
Rolex Canada Ltd.
Scotiabank
Sun Life Financial Canada

Nortel Networks Corporation †

Foundations

World Expeditions

Yamaha Canada Music Ltd.

The 1988 Foundation c/o Lotte and John Hecht Memorial Foundation Calgary Flames Foundation Calgary Foundation Carolyn Sifton Foundation Edmonton Community Foundation The Nat Christie Foundation † Sir Jack Lyons Charitable Trust

Particuliers

Christine and David Anderson Peter and Sheila Bentley Andrea Brussa Pat and Connie Carlson Cyril and Elizabeth Challice Peter Crockford Jackie Flanagan Ernie and Sandra Green Susan Glass and Arni Thorsteinson Rebecca and Harley* Hotchkiss and The Hotchkiss Family Foundation John and Sheilagh Langille Jens Lindemann, CM Bobbye Ruth* and Dewitt L. Potter* Bryan Price and Christine Choi Joan* and Marshall Williams Estate of Evelyn Wood Anonymous

100 000 \$ - 249 999 \$

Entreprises

Alliance Pipeline

AMEX Canada Inc.

Anadarko Petroleum Corporation †

ARC Resources Ltd.

ATB Entreprises Financial Services

B&F Flectronics Ltd.

Banff and Lake Louise Tourism

Bergans of Norway

Big Rock Brewery

Bird Construction Company Limited

Blake, Cassels and Graydon LLP

Brewster Travel Canada

Calgary Herald

Canada House Gallery

Canadian Natural Resources Limited

Canadian North

Canadian Pacific Limited †

Canadian Utilities Limited,

an ATCO Company

CanWest Global Communications

Corporation. †

Cavendish Investing Ltd.

CBN Commercial Solutions

Corus Entertainment Inc.

Cushe Footwear

Dentons-Canada

Diana Paul Galleries

FPCOR

Genstar Development Company †

Horizon North Logistics Inc.

House of Persian Rugs

HPR Gallery

James Richardson and Sons Limited

Kathmandu

Kicking Horse Coffee Company

Kun Shoulder Rest Inc.

Lehigh Hanson Materials Limited

Luscar Ltd. Mammut

MEC

Molson Coors Canada

Mountain Galleries at the Fairmont

Mountain House

MSR - Mountain Safety Research

National Bank

NBCUniversal

NOVA Chemicals Corporation

OneWest Event Design

Oboz Footwear

Parkland Fuel Corporation

Pengrowth Management Ltd.

Petro-Canada †

Petronas Energy Canada

Rah

Rozsa Petroleum Ltd.

Sidley Austin LLP

St. Joseph Communications

Teck Resources Limited

Trimac Transportation Services

Weyerhaeuser

Xerox Canada Ltd.

Yeti Coolers

Anonymous

Foundations

The Alvin and Mona Libin Foundation

Appel Family Foundation

The Cadmus Fund at Calgary Foundation

Clifford E. Lee Foundation

Flair Foundation

Jarislowsky Fraser Partners Foundation

Nickle Family Foundation

R. Howard Webster Foundation

The Slaight Family Foundation

The W. Garfield Weston Foundation

William and Nona Heaslip Foundation

Anonymous

Particuliers

Irene M. Bakker

Jenny Belzberg and Family

Adriana and Stephan Benediktson

Children of Sheila and Peter Bentley

Bruce and Carol Bentley

Linda Black, Q.C. and Doug Black, Q.C.

Alice Chan and Chen Fong

Estate of Frederick Louis Crosby

Michael B.C. Davies*

In Memory of Ilona Diener

Jim Dinning and Evelyn Main

Bryce and Nicki Douglas

Fd Fberts

Jan and Larry Fichtner

Chris and Mary Fong

Frances Harley Urtasun and Raul Urtasun

Dick and Lois Haskayne

Donald K. Johnson and Anna

McCowan-Johnson

Michael M. and Sonja Koerner

Jeff Kovitz, Q.C. and Micheline Maylor

Joshua Lavigne

Peggy and David Leighton, O.C.

Jeanne and Peter* Lougheed

Estate of Jean MacQueen

Allan Markin, O.C.

Vickie and Russell McKinnon, Q.C.

Brent McLean and Sheila

Wappel-McLean

Viviane and Jay Mehr

Estate of Ruby Mercer

Gay Mitchell and Archie McIntosh

Janice and Earle O'Born

Aldo and Elizabeth Parisot

Jim and Sandra Pitblado

Denise Poley, Marc Langlois,

Jean Mogensen, Marni

Virtue. Steve de Keiizer

Robyn and Gord Ritchie

Evalina Schmidtke Toshimi and William Sembo

Rick and Brune Sinneave

Carolyn* and David Tavender, Q.C.

Jan and Adam Waterous

Catharine Whyte*

Nancy and Andrew Wiswell

Leonora Woods* in memory

of Lt.-Col. J.H. Woods

Anonymous (2)

Organisation/Association

Alpine Club of Canada

Calgary Philharmonic Players Association Siksika First Nation Development Fund

Montant non divulgué

Alice Schultz Betty Schultz

Supporters 2018-2019

En reconnaissance des donateurs et des supporters qui ont versé des contributions au Centre Banff entre le 1er avril 2018 et le 31 mars 2019. Les montants ci-dessous représentent les fonds effectivement recus et ne comprennent pas ceux qui doivent être reçus au cours des années à venir.

dollars et plus

500 000\$ - 999 999\$

Particuliers

Husky Energy Inc.

Entreprises

BMO Financial Group

The Globe and Mail RBC Foundation and RBC

Shell Canada Limited

Foundations

David Spencer Endowment

Encouragement Fund

Particuliers

Irene Bakker

50 000 \$ - 99 000 \$

Banff and Lake Louise Tourism

Chevron Canada Limited

1 million de

Foundations

Suncor Energy Foundation

Gary Caplan

250 000 \$ - 499 999 \$

Entreprises

100 000 \$ - 249 000 \$

Clif Bar and Company

TD Bank Group

The Slaight Family Foundation

Entreprises

Banff Airporter

Deuter

57 Rapport annuel 2018/19

Imperial Kathmandu Masters Gallery Ltd. Cascade Shops + Michael and Jane Evans Parkland Fuel Corporation Power Corporation of Canada Scotiabank

Particuliers

Yeti Coolers

Vito Cumone Heather Edwards Sandra and Frnie Green Rebecca Levant Kim and Jeff van Steenbergen

30 000 \$ - 49 000 \$

Entreprises

Azimuth Capital Management J. Vair Anderson Jewellers Mammut Mountain House One Ocean Expeditions PFT7L Rah

Foundations

World Expeditions

Harrison McCain Foundation **Hnatyshyn Foundation** The Jarislowsky Foundation

Particuliers

Pat and Connie Carlson John and Sheilagh Langille

20 000 \$ - 29 999 \$

Entreprises Big Rock Brewery

Buff ConocoPhillips Canada F. R Webster and Co. Ltd. The Globe and Mail and Thomson Reuters Kicking Horse Coffee Company Kootenay Mountain Culture Magazine Loch Gallery

Maclab Development Group Maclab Properties Group Mawer Investment Management OneWest Event Design and Logistics Seven Generations Energy

Sierra Nevada Brewing

Foundation

The 1988 Foundation c/o Lotte and John Hecht Memorial Foundation The Azrieli Foundation Edmonton Community Foundation Eldon and Anne Foote Fund at the Edmonton Community Foundation Rebecca Hotchkiss and Harley Hotchkiss* and The Hotchkiss Family Foundation Jarislowsky Fraser Partners Foundation Sir Jack Lyons Charitable Trust

Particuliers

Brent McLean and Sheila Wappel-McLean Marc and Michelle Mereau Gay Mitchell and Archie McIntosh Craig Senyk Rick and Brune Sinneave Anonymous (2)

10 000 \$ - 19 999\$

Entreprises

Barclays Boréale Explorers Boston Consulting Group Bow Valley Power The Camera Store Canadian North Carter-Rvan Gallery Deloitte LLP Lake Louise Ski Resort and Summer Gondola Mayberry Fine Art MFC Mountain Galleries at the Fairmont Osprev Packs

Foundations

The Alvin and Mona Libin Foundation Susie and Vahan Kololian

Particuliers

Gail Andrew and Richard Haagsma Jack Chetner Michael Code David and Norma Cooke Edna and Richard Cushman Louise de la Fuente and Mace Rosenstein Simone Desilets Jan and Larry Fichtner Chris and Mary Fong

Frances Harley Urtasun

Andy Kenins and Heather Kaine Jens Lindemann, C.M. Jamie and Brenda Mackie Letha J. MacLachlan, Q.C. and John Ridge Jeff and Marilyn McCaig Cody and Bernadette Slater Jane and S.G. Snyder David Tavender, Q.C. Jan and Adam Waterous Bill Williams

Organisation/Association

Alpine Club of Canada United Way of Calgary and Area

6 000\$ - 9 999\$

Entreprises BP Canada Energy Group ULC Canada House Gallery The Cookbook Co. Cooks Dentons Canada LLP Google InEntreprisesd Helly Hansen Leisure Canada Inc. Rocky Mountain Books SmartWool Yamnuska Mountain Adventures

Particuliers

Christopher Head Elmer Hildebrand - Golden West Broadcasting Ltd. Colin Jackson and Arlene Strom Glorva Kaufman Tim and Alana Kitchen Jeff Kovitz, Q.C. and Dr. Micheline Maylor Rich Kruger Gordon Lackenbauer Gord Lackey Debra and Darrell Law lan Loch Brian MacDonald

Gerald and Anna Maier Trina McQueen James and Janice Morton Margo and Brant Randles Kathleen and Richard Sendall Clarice Evans Siebens Rob Symonds Wendy Wacko

Organisation/Association

Archives Society of Alberta National Outdoor Leadership School

1000 \$ - 5999 \$

Entreprises

Barry Shaw Entertainment Inc. Bellstar Hotels and Resorts ChopShop MediaWorks Cintas Corporation Circa Vintage Art Glass Inc. Dan Sparks and Associates Fjällräven North America Gibson Fine Art Grimm's Fine Food In-Sport Fasions Inc. Jarvis Hall Fine Art Julbo Lake O'Hara Lodge Lolë Banff Lululemon Athletica Marriott Hotels Canada MFG Fnergy Mountain Life Media Inc. Mt. Norquay Ski Resort Netherlands Investment Company of Canada Limited

Norseman Outdoor Specialist The North Face Banff Post Hotel and Spa Rocky Mountain Books Rumble Supershake Shaw Communications Inc. Sherpa Adventure Gear Slate Fine Art Gallery Sony of Canada Ltd. TD Canada Trust Ticino Swiss-Italian Restaurant

Nikon Canada Inc.

TrepanierBaer Gallery Inc. Van Ginkel Art Gallery W2 Gallery Ltd. Anonymous

Foundations Banff Canmore Community Foundation Birks Family Foundation Calgary Foundation Harry and Martha Cohen Foundation Pamela Grigg Charitable Fund at Calgary Foundation Hicks Memorial Fund at Calgary Foundation Jackman Foundation Mactaggart Third Fund Peter and Dorothea Macdonnell Fund at Edmonton Community Foundation

Virginia Middleberg Fund at

Calgary Foundation

Pekisko Arts Fund at the Calgary Foundation

The Smith Vanstokkom Foundation The Simms/Mann Family Foundation

Socan Foundation Anonymous (1)

Particuliers

Fernando Alvarez Janet Annesley

Al and Nancy Bellstedt Jenny Belzberg

Bruce and Carol Bentley Scott and Charis Birchall

Linda Black, Q.C. and Doug Black, Q.C.

Bill Blais Babette Blindert Jeff Boyd

Richard Bremner and Clare Jarman

Andrea Brussa

Adrian Burns and Gregory Kane

Ian Burns

Melanie Busby and Goldie Edworthy Carolyn and Steve Campbell

Gerald and Barbara Chipeur

J.T Clark Kathy Clark

Jeffrey & Danielle Cormack

Chris Cran Maria David-Evans Robert Davies

Joanne Taylor and Jack Davis Linda and Owen De Bathe

In Memory of Ilona Diener Amy Dryer Jim Edwards

Kristine Eidsvik and Tom Couture Claire Espev

Brock Evans Matthew Evans Bill and Ruby Fisher David French

Trevor and Cindy Gardner

Eric Harvie and Marian Johnston-Harvie Todd Hawkwood

Ross and Nancy Hayes Glenda Hess Kameko Higa

Ron Holdsworth and Constance Hunt

Diane and Daryl Howard

Joel Ivany

Howard R. Jang and Alexandra Montgomery

Sandra Jansen

Shelley Miller and Peter Jasper

Ionathan lia

Donald K. Johnson and Anna

Neil, Naomi, Sofia, Jake Johnston

McCowan-Johnson

Jolliffe and Godlonton Families Vernon and Barbara Jones Ross and Liz Kanlan Valerie and Clarence Kapay Maureen and Joe Katchen

Zelma Kiss and Christopher McAviney

Margot and David Kitchen

Douglas Knight and Shelley Ambrose

Neil and Rachel Kucharski Sharon and Jerry Kuder

John R. Lacev Anita Lachner Ed LaFehr Kerry Langlois

Judith LaRocque and André Lavoie

Chris Lee

Peggy and David Leighton, O.C. Blaine and Carmen Lennox

Nancy Lever and Alex Pochmursky

D'Arcy Levesque

Stephen Livergant and Glenda Campbell

Lockwood Family Satwant Lota

Mary and Stephen Lougheed

MacDonald Family Kim and Linda Mackenzie

Andrew MacNiven and Sarah Black

Fiona Mactaggart Stan and Ellen Magidson Larry and Sandy Martin Judith and Sam Mastromonaco

William McCaffrey M. Ann McCaig Jeff and Marilyn McCaig Mike and Jennifer McMillan Tim McNamara & Michele Perret

Kevin and Dore Meyers The Millard Family Arliss Miller Anne Mirtle Alan and Geri Moon Patricia Moore Angela Morgan

Patricia and Norbert Morgenstern

D'Arcy Moses Alan Murdock Marion Nader Shannon Norberg Jeff Perry and Karen Horner

William Pieschel

Scott Plear

Scott Pollard

Janice Price and Ian Findlay In Memory of Chris Redgate

Jeff Rinker Eric Rolheiser Richard Roskey Sheilagh Ross Mary Margaret Rae Patricia Ruby Jung-Suk Ryu

Glen and Ann Sather and Family

Justin & Abbey Sather

Don Smith Lynne Stanich Michael Stewart Janice Tanton Susan Targett Kyler Tebbutt

Rosemary Thompson and Pierre Boulet

Rhea Tregebov

Shirley and Greg Turnbull

D. Grant Vingoe

Jackson and Tracy von der Ohe

Lauren Walker

Robert and Barbara Walker

lavne Watson

Cameron and Virginia Webster

Dustin Westling

David T. Weyant Q.C. and

Charlene Anderson

John Whelan

Carl White

Carol Ann and Peter Williams

Douglas Williamson Nancy and Andrew Wiswell Hans Wolf and Susan Adair-Wolf

Robert Woodward Reid Wuntke James Wyper Anonymous (5)

Organisation/Association

Association of Canadian Mountain Guides Canadian Council of Archives University of Alberta

Whyte Museum of the Canadian Rockies

Moins de \$1,000

Entreprises

Banff Lodging Company

Bonita Runway Fat Frames Gladstone Hotel Inspirati Ltd. Klein/Harris Kit Interior Objects Lulu B Designs Miko Photography Mountain Fever

Noseworthy Imports Ltd.

Nature Backs

RedPoint Media and Marketing Solutions

Resorts of the Canadian Rockies Rocky Mountain Flannel Company

Rodney's Oyster House

St. George's in the Pines Anglican Church

Stewart Creek Golf and Country Club

Stone's Jewellery Ltd. Twigs and Company Westside Laser & Light Wickaninnish Inn Wild Life Distillery Willock and Sax Gallery Anonymous

Foundations

Cameron Thompson Memorial

Fund at Community Foundation

for Kingston and Area

Mobile Giving Foundation Canada Mu Phi Epsilon Foundation

Particuliers

Andrew Adessky Ron & Barbara Adlington

Stela Akman Cecile Albi

Robert Baker and Holly Sykes

Kim Balay Dusty Baldree Stephanie Ballard Ed Bamiling

Banff Centre Development Team

Mary Lou Banks

Sharon & Bernie Batshaw

Alan Bernstein and JoAnn Breitman

Peter Brandon Charlene Brown The Brown Family Karen Brumelle Steve Bundrock

59 Rapport annuel 2018/19

Decker Butzner Peter Buzogány

Bruce and Dawn-Angela Byford

Bob Cable Barbara Campbell

Fabrizio and Nadia Carinelli Marc A. Carnes and Christy Holtby Graham and Maureen Carpenter

Carrie and Tyson Kim Chalcroft

Gloria and Walter Chayka

Jonathan Chia Emily Choi Heather Clitheroe Paul Cochrane

Todd and Shannon Cook

David Cox and Lee Hutchinson

Linda Cranston Bibiana Cujec

Jim Davidson

Chris Thompson and Anna De Luca

Louise de la Fuente and Mace Rosenstein Beverley Diamond

Harvey and Sherry Doerr

Alan Dornian Brian Duclos Yasuko Eastman

Donna and Roger Egglestone

Jessica Elmazi Frnst Enns Reva Faber Kris Fernet

Jill Fitz Hirschbold Robert Foley Scott Forsyth Joelle Fournier Wilfrid Fournier Margo Frederickson

Randy Gelling Ruth M. Gibson Janine Giese-Davis Joseph Glazer Ina Gordon Jean Grand-Maitre

Alistair Grieve and Catherine Merkley

M.J. Groves Jarvis Hall Judith Hannon Peter Harris Ken Millar Samuel Hayes Evan J. Hazell Heike and Werner

Philip and Gayadelle Heimbecker Paul and Sandra Hellyer

B. Henry

Joe Henschel Mark and Nancy Heule

Dale and Chari Hohm Dr. & Mrs. Robert Holmes Marlene and Wayne Holst Jim and Gloria Honeyman Norine Hori and Russ Peardon

Hughes Fine Art

Marlene and Wayne Holst

Robert Janes Daiva Jocius Beverly Johnson

Dexter and Scott Johnson Craig and Valerie Johnstone Gracie and Emma Francis

John Kapustka

Keith

Ann and Edward Kerwin

Bana Khalesi

Peter and Katherine Kilty Rob and Jennifer King

Friendly Neighborhood Climber Heather Kitchen

Patricia Klinck Joshua Knelman Mvrna Kostash Rhea Kowalczyk Paul Kreider Wendy Kunsman Dana Lafarga Ava Lee

Joan and Philip Leighton Emily and Edward Leung Doris Livingstone Winston and Bette Lord Dianne Lougheed

David S. Lyons lan and Dorothy MacDonald Yvonne and Doug Machuk MacLeods in Banff Alex and Ketty Magil Mimmo Maiolo Kat Marks Charles Mason Randal Matkaluk

Rick and Janet Matthews Ben McLaughlin Heather McRae

Rick Miller Damien Mills Katharine Mills Christine Molnar

Alexandra and Roger Moore

Gordon Mowat Mr. Marc W. Mullo Jean and Jim Murray

Norma Rachel N. Ng Candice Noakes Gail Norton Kimberly Olson

Esther Ondrack

Joyce and Tom Orchard Richard and Inge Page

Steve Patten

Doug and Carmen Pearce

Susan Podlog Ugis Praulins

Irwin and Hope Rajesky

Craig Richards

Ms. Gloria Riva Burdett Evelyn Sheftel-Shapiro Dr. Phillip van der Merwe

Bob Smith Margarita Soria Darwin Smith Kaitlin Stenbeck Lynn Superstein-Raber Sylvan Lake Gang Kevin Tanner

Sara and Irwin Tauben David Taylor Chris Thompson Ed Thumath Nancy Townshend Helen Utsal

Sandra Van Stolk Josepha Vanderstoop Janet Wallace Lori Ward Carolyn Warren Dr. Terry and Sue White

Meg and Guido Van Rosendaal

Paula Whitman Bevin Wirzba Stan and Ros Witkin Bettyjane Wylie

Glenda and Neil Yeates

Matt 7arb William Zarwell Anonymous (178)

Foundations

Cameron Thompson Memorial Fund at Community Foundation for Kingston Mobile Giving Foundation Canada Mu Phi Epsilon Foundation

Organisation/Associations

Alberta Ballet Art Gallery of Alberta Calgary Opera

Canadian Union of Public Employees - Local 4318

Citadel Theatre and Normand's Bistro

Theatre Alberta Society

Montant non-divulgué

Alice Schultz Betty Schultz

Autres supporters et partenaires

The Benevity Community Impact Fund Banff Canmore Community Foundation

Calgary Foundation CanadaHelps

Edmonton Community Foundation

Gift Funds Canada Toronto Arts Council United Way of Calgary and Area

United Way Toronto and York Region

* décédé † non-actif





États financiers consolidés

Énoncé de responsabilité de la direction

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019

Les états financiers consolidés du conseil des gouverneurs du Banff Centre (qui exerce ses activités sous la raison sociale « Banff Centre for Arts and Creativity ») (le « Banff Centre ») ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, y compris les normes de la série SP 4200. Les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Banff Centre au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à ces normes.

Dans le cadre de ses responsabilités et compte tenu des limites inhérentes aux systèmes, la direction a élaboré et maintient un système de contrôle interne conçu pour fournir l'assurance raisonnable que les actifs du Banff Centre sont protégés contre une perte éventuelle et que les documents comptables constituent une base fiable pour la préparation des états financiers consolidés.

Le conseil des gouverneurs du Banff Centre est chargé d'examiner et d'approuver les états financiers consolidés et de superviser la performance de la direction en ce qui a trait à ses responsabilités en matière d'information financière. Le conseil des gouverneurs s'acquitte de ses responsabilités quant à l'examen des états financiers consolidés principalement par l'intermédiaire de son comité d'audit et des finances. À l'exception du président et chef de la direction, tous les membres du comité d'audit et des finances ne sont pas des employés du Banff Centre. Le comité d'audit et des finances rencontre la direction et les auditeurs externes pour discuter des résultats liés à l'audit et de questions liées à l'information financière. Les auditeurs externes ont un accès complet au comité d'audit et des finances, tant en la présence qu'en l'absence de membres de la direction.

Les présents états financiers consolidés ont fait l'objet d'un rapport produit par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. Le rapport de l'auditeur indépendant indique l'étendue de l'audit et fournit l'opinion d'audit sur la fidélité de la présentation de l'information des états financiers consolidés.

Présidente-directrice générale

Vice-président, Administration et chef des finances

63



Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. 10180 101 Street NW Suite 1500 Manulife Place Edmonton (Alberta) T5J 4K1 Canada

Tél.: 780-421-3611 Téléc.: 780-421-3782 www.deloitte.ca

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil des gouverneurs du Banff Centre,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du conseil des gouverneurs du Banff Centre (le « Centre »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2019, l'état consolidé des résultats et de l'évolution de l'actif net et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Centre conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCSP, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Centre à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Centre ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Centre.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Centre.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Centre à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Centre à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Centre pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Comptables professionnels agréés Le 24 mai 2019

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

État consolidé de la situation financière

Au 31 mars 2019

(en milliers de dollars)

Actif	2019	2018
Addi		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19 333 \$	14 459 \$
Créances et subventions à recevoir (note 5)	2 295	6 162
Effets à recevoir et charge reportée (note 6)	693	_
Stocks et charges payées d'avance	1 106	714
	23 427	21 335
Effets à recevoir et charge reportée (note 6)	_	687
Placements à long terme (note 3)	56 823	58 461
Immobilisations (note 7)	141 157	145 421
,	221 407 \$	225 904 \$
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	4 654 \$	8 795 \$
Produits constatés d'avance et dépôts (note 8)	3 789	3 014
Apports reportés (note 9)	13 091	10 429
Prêts et emprunts (note 11)	3 528	1 862
	25 062	24 100
Prêts et emprunts (note 11)	15 232	15 996
Passifs au titre des avantages sociaux futurs (note 12)	2 272	2 948
Apports reportés (note 9)	17 514	19 849
Apports investis en immobilisations reportés (note 10)	102 891	106 360
	162 971	169 253
Actif net		
Excédent accumulé lié aux activités (note 14)	16 950	16 175
Dotations (note 15)	41 486	40 476
	58 436	56 651
	221 407 \$	225 904 \$

Obligations contractuelles (note 13)

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Signé au nom du conseil des gouverneurs du Banff Centre,

Président du conseil des gouverneurs

Présidente-directrice générale du Banff Centre

État consolidé des résultats et de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019 *(en milliers de dollars)*

	Prévisions	Données	Données
	budgétaires	réelles	réelles
	2019	2019	2018
Produits	(note 19)		
Subventions du gouvernement de l'Alberta (note 16) Subventions du gouvernement fédéral et autres	21 812 \$	21 776 \$	20 765 \$
subventions gouvernementales (note 16)	2 608	2 628	3 605
Ventes, locations et services	30 929	31 709	29 865
Droits de scolarité et frais connexes	3 240	2 893	2 739
Dons et autres subventions	6 834	6 182	5 391
Revenus de placement (note 17)	3 237	2 999	3 203
Amortissement des apports investis en immobilisations			
reportés (note 10)	4 208	3 835	4 247
	72 868	72 022	69 815
Charges			
Programmation artistique et de leadership	25 564	24 947	24 062
Soutien institutionnel	15 534	14 760	14 379
Exploitation des installations et charges connexes	14 633	14 206	14 398
Activités auxiliaires	17 047	17 334	16 262
	72 778	71 247	69 101
Excédent des produits sur les charges	90 \$	775	714
Actif net au début de l'exercice		56 651	54 418
Dotations et autres transferts (note 15)		1 010	1 519
Actif net à la fin de l'exercice	_	58 436 \$	56 651 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

État consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019 *(en milliers de dollars)*

	2019	2018
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	775 \$	714 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations (note 7)	6 037	6 248
Amortissement des apports investis en immobilisations reportés (note 10)	(3 835)	(4 247)
Variation des passifs au titre des avantages sociaux futurs	(676)	(189)
Autres ajustements sans effet sur la trésorerie	15	19
Variation des éléments suivants :		
Créances et subventions à recevoir	1 863	(410)
Stocks et charges payées d'avance	(392)	706
Créditeurs et charges à payer	444	(832)
Produits constatés d'avance et dépôts	775	_
Apports reportés	(5 405)	(4 852)
Flux de trésorerie affectés aux activités de fonctionnement	(399)	(2 843)
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations (note 7)	(5 696)	(12 569)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations	(5 696)	(12 569)
Activités de placement		
Ventes de placements à long terme, déduction faite des achats	2 187	359
Revenus réalisés des placements du fonds de dotation, déduction faite des		
distributions	1 685	1 128
Autres revenus de placement affectés réalisés	341	134
Flux de trésorerie provenant des activités de placement	4 213	1 621
Activités de financement		
Émission de débentures à long terme	_	14 000
Produit des transactions de vente et de cession-bail (note 7)	1 302	2 587
Apports de capital reportés à long terme reçus	5 506	2 288
Dotations et transferts (note 15)	1 010	1 519
Variation de la facilité de fonctionnement remboursable à vue	(200)	(1 940)
Remboursements de principal sur le prêt à long terme	(862)	(90)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	6 756	18 364
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	4 874	4 573
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	14 459	9 886
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	19 333 \$	14 459 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice comprennent les éléments suivants :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	1 275 \$	994 \$
Fonds du marché monétaire et certificats de placement garanti	18 058	13 465
	19 333 \$	14 459 \$
Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.		

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2019

(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)

Note 1 Pouvoir et mission

Le conseil des gouverneurs du Banff Centre (qui exerce ses activités sous la raison sociale « Banff Centre for Arts and Creativity ») (le « Banff Centre ») est une personne morale qui exerce ses activités en vertu de la Post-Secondary Learning Act de l'Alberta. Le Banff Centre est un organisme de bienfaisance enregistré et, en vertu de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), est exonéré d'impôts.

Le Banff Centre est le plus important institut de formation supérieure en arts et en leadership au Canada qui offre un apprentissage et un perfectionnement professionnel fondamentalement axés sur l'enseignement des arts multidisciplinaires et leur création, les programmes d'arts autochtones et de leadership, la culture des montagnes et le développement du leadership.

Note 2 Résumé des principales méthodes comptables et pratiques en matière d'information financière

a) États financiers consolidés

Ces états financiers sont préparés sur une base consolidée et comprennent les comptes du Banff Centre et de The Banff Centre Foundation, qui est sous le contrôle du Banff Centre et dont les activités consistent exclusivement à soutenir les activités du Banff Centre. Le Banff Centre Foundation est un organisme de bienfaisance enregistré et, en vertu de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada), est exonéré d'impôts.

b) Normes comptables pour le secteur public (« NCSP ») et utilisation d'estimations

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux NCSP, incluant les normes de la série 4200. L'évaluation de certains actifs et passifs est subordonnée à la réalisation d'événements à venir; par conséquent, la préparation de ces états financiers exige l'utilisation d'estimations, qui peuvent varier des résultats réels. La direction du Banff Centre s'appuie sur son jugement pour établir ces estimations. La juste valeur des placements, le passif au titre des avantages sociaux futurs, l'amortissement des immobilisations, l'amortissement des apports investis en immobilisations reportés, les pertes de valeur potentielles des immobilisations et les charges à payer sont les éléments les plus significatifs basés sur des estimations. La direction est d'avis que les estimations qui en découlent sont dans les limites raisonnables de l'importance relative et conformes aux principales méthodes comptables résumées ci-après.

c) Évaluation des actifs et des passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers du Banff Centre sont généralement évalués comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie
Placements à long terme – fonds gérés à l'externe
Placements à long terme – fonds gérés à l'interne
Créances, subventions et effets à recevoir
Créditeurs et charges à payer
Prêts et emprunts

Coût après amortissement
Juste valeur
Coût ou coût après amortissement

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2019

(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)

Note 2 Résumé des principales méthodes comptables et pratiques en matière d'information financière (suite)

c) Évaluation des actifs et des passifs financiers (suite)

Les placements gérés à l'externe comprennent tous les fonds gérés par The Banff Centre Foundation et par d'autres fondations qui gèrent des actifs au nom du Banff Centre. Les placements gérés à l'externe comprennent également tous les fonds gérés au sein du Banff Centre par des conseillers en placement externes. Les placements gérés à l'externe peuvent être constitués d'instruments de capitaux propres, d'obligations, de fonds du marché monétaire et d'autres placements à taux d'intérêt fixe ou variable.

Tous les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement font l'objet de tests de dépréciation annuels. Lorsqu'un actif financier est déprécié, une perte de valeur est constatée. Lorsque la valeur comptable d'un actif financier évalué au coût ou au coût après amortissement a été réduite pour tenir compte d'une moins-value, cette réduction n'est pas reprise même lorsque la valeur de l'actif remonte par la suite.

Pour les instruments financiers évalués au coût après amortissement, la méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour calculer les produits ou les charges d'intérêts. Les coûts de transaction sont une composante du coût des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement. Pour les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charges. Les frais de gestion des placements sont portés au débit des revenus de placement à mesure qu'ils sont engagés. L'achat et la vente de trésorerie et d'équivalents de trésorerie ainsi que de placements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilisation à la date de transaction.

La direction évalue les obligations contractuelles pour déterminer l'existence de dérivés incorporés et choisit d'évaluer la totalité du contrat à la juste valeur ou d'évaluer séparément la valeur de la composante dérivée lorsque les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées aux caractéristiques et aux risques économiques du contrat lui-même. Les contrats visant l'achat ou la vente d'éléments non financiers pour les besoins normaux du Banff Centre en matière d'achat, de vente ou de consommation ne sont pas comptabilisés à titre d'actifs ou de passifs financiers. Le Banff Centre ne détient pas de dérivés incorporés.

d) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts à vue et les placements très liquides qui sont facilement convertibles en trésorerie et ont une échéance proche, soit de moins de trois mois à partir de la date d'acquisition.

e) Stocks

Les stocks destinés à être revendus sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, laquelle correspond au prix de vente estimatif déduction faite des coûts de la vente. Les stocks destinés à la consommation sont évalués au coût ou à la valeur de remplacement, selon le moindre des deux montants. Le coût est calculé principalement selon la méthode du coût moyen pondéré.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2019

(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)

Note 2 Résumé des principales méthodes comptables et pratiques en matière d'information financière (suite)

f) Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût, qui inclut les montants directement liés à l'acquisition, à la conception, à la construction, au développement ou à la mise en valeur et à l'amélioration des actifs. Le coût des immobilisations inclut les frais indirects attribuables à l'activité de construction et de développement ou de mise en valeur, ainsi que les intérêts débiteurs qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à la construction des actifs. Les immobilisations, sauf les biens en cours de développement ou de mise en valeur, sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs, comme suit :

Aménagements du terrain 20 ans Bâtiments et améliorations 50 ans Matériel, mobilier et logiciels De 4 à 15 ans

Les biens en cours de développement ou de mise en valeur ne sont pas amortis jusqu'à ce que le projet soit presque terminé et que l'actif soit mis en service. Les actifs acquis en vertu de contrats de location-acquisition sont comptabilisés à la valeur actualisée des paiements minimaux exigibles futurs au titre de la location à la date de passation du contrat, en excluant les frais accessoires (p. ex., les assurances, les frais d'entretien, etc.), et sont amortis selon la même méthode et en vertu des mêmes modalités que les catégories d'actifs décrites ci-dessus. Les apports d'immobilisations sont comptabilisés à leur juste valeur lorsque celle-ci peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable. Les œuvres d'art, trésors historiques et collections sont passés en charges dès leur acquisition et ne sont pas constatés à titre d'immobilisations, car une estimation raisonnable des avantages futurs liés à ces immobilisations ne peut être effectuée. Le coût de ces collections est présenté à la note 7.

La valeur des immobilisations est réduite lorsque la conjoncture indique que ces immobilisations ne contribuent plus à la capacité du Banff Centre de fournir des biens et des services ou lorsque la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent aux immobilisations est inférieure à leur valeur comptable nette. Le montant net des réductions de valeur est passé en charges dans l'état consolidé des résultats.

g) Comptabilisation des produits

Tous les produits sont comptabilisés au moyen de la méthode de la comptabilité d'exercice. Les montants perçus d'avance au titre des droits de scolarité, des frais et de la vente de biens et de services sont classés en produits constatés d'avance et comptabilisés dans les produits au moment où les biens sont livrés ou les services sont fournis.

Le Banff Centre comptabilise les apports au moyen de la méthode du report et il constate les subventions publiques, les dons et autres subventions tel qu'il est décrit ci-dessous.

Les dons et les subventions non publiques proviennent de particuliers, de sociétés et d'organismes sans but lucratif du secteur privé. Ces fonds et les subventions gouvernementales peuvent être non affectés ou affectés au fonctionnement, aux dotations ou aux immobilisations.

Les apports non afférents aux immobilisations et non affectés sont comptabilisés en produits au cours de l'exercice où ils sont reçus ou au cours de l'exercice où les fonds sont promis au Banff Centre si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2019

(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)

Note 2 Résumé des principales méthodes comptables et pratiques en matière d'information financière (suite)

g) Comptabilisation des produits (suite)

Les apports non afférents aux immobilisations grevés d'une affectation d'origine externe sont reportés et comptabilisés en produits de la période où sont engagées les charges connexes. Les montants grevés d'une affectation d'origine externe ne peuvent être utilisés qu'aux fins établies par des parties externes.

Les apports afférents aux immobilisations grevés d'affectations d'origine externe sont comptabilisés en apports reportés jusqu'à ce que les montants soient investis dans les immobilisations; ces montants sont alors transférés dans les apports investis en immobilisations reportés.

Les apports investis en immobilisations reportés sont constatés à titre de produits au cours des périodes où l'amortissement connexe des immobilisations financées est comptabilisé. Les tranches connexes de la charge d'amortissement des immobilisations et de l'amortissement des apports investis en immobilisations reportés sont rattachées afin d'indiquer que la charge d'amortissement a fait l'objet d'un financement externe.

Les revenus de placement incluent les dividendes et les revenus d'intérêts, les gains ou les pertes réalisés à la vente de placements ainsi que les gains et les pertes non réalisés sur les placements.

Les apports grevés d'une affectation d'origine externe en vertu de laquelle les montants doivent être conservés à titre d'actifs nets ou ne doivent pas être investis sont comptabilisés à titre d'augmentations directes de l'actif net. Ces affectations incluent les apports effectués à titre de dotations. Tout revenu de placement attribuable à ces fonds qui doit être maintenu en permanence est également constaté à titre d'augmentation directe de l'actif net lié aux dotations.

Les gains et pertes non réalisés découlant de variations de la juste valeur d'instruments financiers dont les revenus de placement ne sont pas affectés sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Au règlement, le gain ou la perte cumulé(e) doit être reclassé(e) de l'état des gains et pertes de réévaluation à l'état consolidé des résultats.

Les revenus provenant de placements affectés aux dotations sont inscrits conformément aux affectations établies par les donateurs; ils sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis comptabilisés dans l'état consolidé des résultats lorsque les fonds sont utilisés. Les revenus de placement associés à d'autres apports affectés sont également comptabilisés à titre d'apports reportés puis comptabilisés dans l'état consolidé des résultats lorsque les fonds sont utilisés.

Les dons en nature de biens et de services sont comptabilisés à la juste valeur lorsque celle-ci peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable. Bien que les bénévoles et le personnel consacrent beaucoup de temps chaque année à aider le Banff Centre, la valeur de leurs services n'est pas comptabilisée en produits et en charges dans les états financiers consolidés, car la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

h) Conversion des devises

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en dollars canadiens au taux de change estimatif à la date de la transaction. Les valeurs comptables des actifs et des passifs monétaires et les éléments non monétaires comptabilisés à la juste valeur reflètent les taux de change à la date de l'état consolidé de la situation financière. Les écarts de change découlant de la reconversion sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2019

(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)

Note 2 Résumé des principales méthodes comptables et pratiques en matière d'information financière (suite)

i) Avantages sociaux futurs

Le Banff Centre participe avec d'autres employeurs au Régime de pension de retraite de la fonction publique (le « RPRFP ») et au Universities Academic Pension Plan (l'« UAPP »). Ces régimes de retraite sont des régimes de retraite à prestations déterminées interemployeurs qui fournissent des prestations aux salariés participants des employeurs, en fonction du nombre d'années de service et de la rémunération.

La charge au titre des pensions de retraite de l'UAPP est déterminée selon une évaluation actuarielle au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des services et est attribuée à chaque participant en fonction du pourcentage respectif des gains ouvrant droit à pension. Les gains ou pertes actuariels sur l'obligation au titre des prestations constituées sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière.

Le Banff Centre n'a pas assez d'information relative aux régimes sur le RPRFP pour suivre les normes applicables aux régimes à prestations déterminées. Par conséquent, la charge au titre des pensions de retraite comptabilisée à l'égard du RPRFP se compose des cotisations de l'employeur au régime qui sont exigées pour ses salariés au cours de l'exercice. Les cotisations sont calculées en fonction des montants prédéterminés selon l'évaluation actuarielle qui devraient financer les avantages futurs du régime.

j) Adoption de nouvelles normes comptables

Le 1^{er} avril 2018, le Banff Centre a adopté SP 3430, « Opérations de restructuration » de façon prospective. Cette norme comptable définit et établit les exigences en matière d'informations à fournir relativement aux opérations de restructuration. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés.

k) Modifications comptables futures

En août 2018, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public a publié SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ». Cette norme comptable est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2021 et fournit des indications sur la comptabilisation et la présentation d'un passif lié à la mise hors service d'une immobilisation corporelle.

En novembre 2018, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public a publié SP 3400, « Revenus ». Cette norme comptable est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022. Elle fournit des indications sur la comptabilisation et la présentation des revenus et porte particulièrement sur les revenus issus des opérations avec contrepartie et des opérations unilatérales.

La direction évalue actuellement l'incidence, le cas échéant, de ces nouvelles normes sur les états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2019

(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)

Note 3 Placements à long terme

	2019	2018
Placements à long terme – non affectés aux dotations	15 337 \$	17 985 \$
Placements à long terme – affectés aux dotations	41 486	40 476
	56 823 \$	58 461 \$
Placements au coût ou au coût après amortissement :		
Certificats de placement garanti (« CPG »)	5 769 \$	10 719 \$
Placements non traditionnels	627	
	6 396	10 719
Placements à la juste valeur :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie détenus aux fins de		
placement et dans des comptes de courtage	3 759	3 918
Obligations du gouvernement canadien	8 743	8 360
Obligations de sociétés	6 812	6 586
Placements en titres de capitaux propres	31 113	28 878
	50 427	47 742
	56 823 \$	58 461 \$

Les placements non traditionnels comprennent une police d'assurance obtenue à titre gratuit en décembre 2018, de laquelle The Banff Centre Foundation est le bénéficiaire désigné. Une évaluation par un tiers a permis de déterminer que l'évaluation initiale de la juste valeur de ce placement correspond approximativement au coût. Le don a été traité comme une transaction sans effet sur la trésorerie dans l'état des flux de trésorerie.

Les placements à la juste valeur comprennent un portefeuille en fonds communs dans lequel The Banff Centre Foundation a une participation représentée par des parts en fonds communs et toute distribution qui en découle. Le placement en fonds communs se compose de plusieurs placements collectifs sous-jacents sous forme de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, d'obligations du gouvernement canadien, d'obligations de sociétés ainsi que d'actions canadiennes, américaines et internationales. La répartition des avoirs en fonds communs correspond aux catégories indiquées dans le tableau précédent.

Se reporter à la note 4 f) pour des explications sur l'évaluation de la juste valeur. Les placements autres que les obligations ou autres placements à revenu fixe sont considérés comme des éléments du niveau 1 dont la juste valeur est évaluée selon les prix cotés sur des marchés actifs pour des placements identiques. Les obligations et autres placements à revenu fixe inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont des éléments de niveau 2 dont la juste valeur est évaluée selon les données du marché autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour les placements, directement ou indirectement.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2019

(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)

Note 4 Gestion des risques financiers

Le Banff Centre est exposé à divers risques financiers, notamment les risques de marché (risque de prix, risque de change et risque de taux d'intérêt), le risque de crédit et le risque de liquidité; ces risques touchent principalement les placements du Banff Centre. Afin de gérer ces risques, le Banff Centre investit dans un portefeuille diversifié de placements constitué selon les politiques de placement établies qui définissent les risques et les objectifs de rendement. Selon ses politiques de placement, le Banff Centre a pour objectif à long terme de maximiser le rendement des actifs de placement une fois qu'il a déboursé les sommes requises pour couvrir ses besoins courants. Les objectifs financiers propres au Banff Centre sont de se constituer un revenu stable et constant permettant d'atteindre ses objectifs, de réaliser une appréciation du capital en évitant les risques excessifs de sorte que la valeur des placements poursuive sa croissance en termes réels au fil du temps et d'atténuer les risques grâce à la diversification.

Le Banff Centre n'utilise pas de contrats de change ni aucun autre type d'instruments financiers dérivés à des fins de négociation ou de spéculation.

Le Banff Centre est exposé aux risques suivants :

a) Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des prix du marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments. Afin de gérer ce risque à l'égard des placements, le Banff Centre a mis en place des politiques et procédures qui régissent la composition, la diversification, les limites de l'exposition, la qualité du crédit et la mesure de la performance.

Les placements sont décrits à la note 3. Le risque de prix touche tout particulièrement les placements en titres de capitaux propres pour lesquels une variation de 1 % de la valeur aurait une incidence de 311 \$.

b) Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux de change. Le tableau ci-dessous indique la valeur comptable de placements à long terme libellés en monnaies diverses et la sensibilité de ces placements à une variation de 1 % de la valeur de la monnaie.

	Valeur comptable	Incidence d'une variation de 1 %
Placements en dollars canadiens Placements en dollars américains	37 145 S 10 504	\$ – 105
Placements en autres devises	9 174	92
_	56 823 3	\$ 197

Le risque de change associé aux instruments financiers autres que les placements est négligeable.

75

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2019

(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)

Note 4 Gestion des risques financiers (suite)

c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque lié aux revenus du Banff Centre, lequel découle des fluctuations et du degré de volatilité des taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt sur les prêts et les emprunts du Banff Centre et sur les placements en obligations est négligeable puisque les taux sont généralement fixes et à long terme. Une variation des taux d'intérêt aurait cependant une incidence sur le cours de marché des obligations. Il existe un risque de taux d'intérêt sur les autres instruments portant intérêt, notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les certificats de placement garanti, étant donné que plusieurs ont des taux d'intérêt variables et d'autres instruments ont des taux fixes dont la durée à l'échéance est relativement courte au moment où ils doivent être renouvelés. La valeur comptable de ces instruments à court et à long terme s'élève à 27,6 M\$; l'incidence d'une variation de 1 % des taux d'intérêt se chiffrerait donc à 276 \$ annuellement. Cette évaluation de la sensibilité ne tient pas compte du fait que certains instruments sont assortis de taux fixes pour de plus longues périodes, comme l'indique le tableau ci-dessous.

Le tableau suivant présente les échéances des placements portant intérêt détenus par le Banff Centre :

	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Rendement de marché moyen
	%	%	%	%
Comptes productifs d'intérêts	100,0	_	_	1,7
Fonds du marché monétaire	100,0	_	_	1,7
Certificats de placement garanti Obligations de sociétés et de	93,2	6,8	_	2,4
gouvernements canadiens	0,9	39,0	60,1	2,4

d) Risque de crédit

Le Banff Centre est exposé au risque de crédit lié aux placements, lequel découle du défaut éventuel d'une contrepartie, d'un débiteur ou d'un émetteur de respecter ses obligations contractuelles. Afin de gérer ce risque, le Banff Centre a établi une politique de placement qui prévoit des normes quant à la qualité minimale du crédit et des limites pour les émetteurs.

Le tableau suivant présente la notation du crédit des placements détenus par le Banff Centre :

	2019	2018
A ou supérieure	89,8 %	91,0 %
BBB	10,2 %	9,0 %

Les créances du Banff Centre sont assujetties au risque de crédit normal en raison de la nature des clients et des donateurs du Banff Centre. La valeur comptable de ces débiteurs reflète l'évaluation, par la direction, du risque de crédit lié à ces clients et donateurs.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2019

(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)

Note 4 Gestion des risques financiers (suite)

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Banff Centre ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations financières à leur échéance. Le Banff Centre gère ses liquidités de façon active en considérant ses flux de trésorerie selon une perspective hebdomadaire et à long terme et en mettant en œuvre des stratégies de gestion de la dette. La politique du Banff Centre vise à assurer qu'il dispose de ressources suffisantes provenant des soldes de trésorerie, des flux de trésorerie ou des facilités bancaires inutilisées afin de s'acquitter de toutes ses obligations à leur échéance. Comme il est indiqué à la note 11, le Banff Centre dispose de facilités de crédit, y compris des lettres de crédit totalisant 14,2 M\$, qui lui permettent de s'assurer d'avoir des liquidités disponibles pour répondre aux exigences financières actuelles et prévues. Au 31 mars 2019, un montant de 4,8 M\$ (2018 – 3,9 M\$) était à payer en vertu de ces facilités de crédit.

f) Juste valeur

Dans la mesure du possible, le Banff Centre évalue la juste valeur d'un actif ou d'un passif en se fondant sur des données observables sur le marché. Les justes valeurs sont classées dans différents niveaux hiérarchiques en fonction des données qu'utilisent les techniques d'évaluation :

Niveau 1 : Prix cotés (non ajustés) pour des actifs ou des passifs identiques sur des marchés actifs auxquels le Banff Centre a accès à la date d'évaluation.

Niveau 2 : Données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement.

Niveau 3 : Données non observables pour l'actif ou le passif.

Si les données utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif peuvent être classées dans plus d'un niveau de la hiérarchie des justes valeurs, alors l'évaluation de la juste valeur est classée dans son intégralité au même niveau que la donnée du plus bas niveau (le niveau 3 était le plus bas) ayant une importance pour l'évaluation dans son intégralité. Le Banff Centre comptabilise les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs à la fin de la période de présentation de l'information financière durant laquelle le changement est survenu.

Note 5 Créances et subventions à recevoir

	2019	2018
Créances clients, déduction faite de la provision pour		·
créances douteuses	1 872 \$	3 418 \$
Subvention, sommes à recevoir des participants et autres créances	423	2 744
	2 295 \$	6 162 \$

Les créances sont non garanties et ne portent pas intérêt. Aucun montant important n'était en souffrance depuis plus de 90 jours aux 31 mars de l'exercice considéré et de l'exercice précédent.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2019

(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)

Note 6 Effets à recevoir et charge reportée

	2019	2018
Valeur actualisée des sommes avancées à RMCHA	650 \$	621 \$
Intérêts courus	26	26
Charge reportée	17	40
Solde à la fin de l'exercice	693	687
Tranche à court terme des effets à recevoir et charge reportée	693	
Effets à recevoir à long terme et charge reportée	- \$	687 \$

Le Banff Centre a avancé un total de 673 \$ à Rocky Mountain Cooperative Housing Association (« RMCHA ») en contrepartie du droit de louer 42 unités d'hébergement. En décembre 2005, les modalités des effets ont été modifiées de manière à cesser l'accumulation des intérêts. Les effets sont non garantis et remboursables en décembre 2019. Les obligations contractuelles en vertu de ce contrat de location sont incluses dans la note 13.

Les effets à recevoir sont actualisés. L'écart d'actualisation est amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La charge reportée est amortie sur la période de location.

Note 7 Immobilisations

			2019		
				Biens en	
				cours de	
			Matériel,	développement	
	Aménagements	Bâtiments et	mobilier et	ou de mise	
	du terrain	améliorations	logiciels	en valeur	Total
Coût					
Début de l'exercice	2 802	\$ 190 436	41 015	169	234 422
Entrées dans le					
patrimoine	_	288	671	1 252	2 211
Ajustements	_	(438)	_	_	(438)
Cessions	_	, ,	(1 201)	_	(1 201)
	2 802	190 286	40 485	1 421	234 994
Amortissement					
cumulé					
Début de l'exercice	2 677	56 008	30 316	=	89 001
Charge					
d'amortissement	17	3 796	2 224	_	6 037
Cessions		_	(1 201)		(1 201)
	2 694	59 804	31 339		93 837
Valeur comptable					
nette au 31 mars					
2019	108	\$ 130 482	\$ 9 146 9	\$ 1 421	\$ 141 157 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2019

(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)

Note 7 Immobilisations (suite)

				2018		
					Biens en	
					cours de	
	A ,	DA!		Matériel,	développement	
	Aménagements	Bâtime		mobilier et	ou de mise	Takal
0-04	du terrain	améliora	สแบทร	logiciels	en valeur	Total
Coût	2 002	ф 169	0 = 1 =	20.020	11 220	220 645 Ф
Début de l'exercice Entrées dans le	2 802	\$ 100	8 545	38 039	11 229	220 615 \$
patrimoine				972	12 835	13 807
Transferts de biens	_		_	312	12 000	13 007
en cours de						
développement						
ou de mise en						
valeur	_	2	1 891	2 004	(23 895)	
	2 802	190	3 436	41 015	169	234 422
Amortissement cumulé						
Début de l'exercice	2 660	52	2 353	27 740	_	82 753
Charge						
d'amortissement	17		3 655	2 576		6 248
	2 677	56	800	30 316		89 001
Valeur comptable nette au 31 mars						
2018	125	\$ 134	4 428	\$ 10 699	\$ 169	\$ 145 421 \$
Information sur les	flux de trésorer	ie			2019	2018
Total des entrées d'i Immobilisations acqu		contrats de	e loca	tion-acquisitio	2 211 S	\$ 13 807 \$
à l'exclusion de la Variation des soldes	cession-bail			aon aogainia	(662)	_
d'immobilisations	orditours assoc	ioo aan en			4 147	(1 238)
Sorties de trésorerie	affectées aux en	trées d'imr	nobilis	sations	5 696	
						<u>-</u>

Le Banff Centre a conclu des opérations de cession-bail dans le cadre desquelles les éléments liés à la cession-bail représentaient les immobilisations. Le tableau suivant présente le produit reçu.

	2019	2018
Matériel et mobilier	- \$	827 \$
Mobilier du Lloyd Hall	_	1 760
Améliorations apportées au bâtiment Sally Borden	388	_
Technologies de l'information et infrastructure des systèmes	914	_
	1 302 \$	2 587 \$
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		

Les immobilisations qui font l'objet d'un contrat de cession-bail sont comptabilisées à leur valeur comptable et les passifs liés au contrat de location ont été comptabilisés à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Aucun profit et aucune perte n'a été comptabilisé.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2019

(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)

Note 7 Immobilisations (suite)

Information supplémentaire

Le terrain est loué auprès du gouvernement du Canada. Le contrat de location actuel arrivera à expiration le 31 juillet 2043 et il est renouvelable.

Le matériel, le mobilier et les logiciels incluent les véhicules, le mobilier, les agencements, le matériel informatique, les logiciels, d'autre matériel et les coûts de mise en œuvre liés aux logiciels.

Au 31 mars 2019, le coût des immobilisations incluait un montant d'environ 3,9 M\$ (2018 – 2,6 M\$) se rapportant à des actifs visés par des contrats de location-acquisition. La charge d'amortissement liée aux actifs visés par des contrats de location-acquisition pour l'exercice clos le 31 mars 2019 s'élève à 0,6 M\$ (2018 – 0,2 M\$). Au 31 mars 2019, l'amortissement cumulé comprenait un montant de 0,8 M\$ (2018 – 0,2 M\$) lié aux actifs visés par des contrats de location-acquisition.

La quasi-totalité des travaux de rénovation du Lloyd Hall ont été achevés au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018 et, par conséquent, un transfert correspondant d'un montant de 23,3 M\$ a été effectué hors des biens en cours de développement ou de mise en valeur vers les catégories d'immobilisations suivantes : bâtiments et améliorations et matériel, mobilier et logiciels. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019, le coût des améliorations apportées aux immeubles a été diminué de 438 \$ pour tenir compte du règlement d'un litige ayant permis de réduire le coût des travaux de rénovation du Lloyd Hall.

Le Banff Centre détient des collections permanentes de documents de bibliothèque et d'œuvres d'art. En raison de la nature subjective de ces actifs, ils ne sont pas inclus dans les immobilisations. Des éléments d'un montant de 6 \$ ont été ajoutés aux collections permanentes en 2019 (2018 – 0 \$). Au 31 mars 2019, le coût historique cumulatif de ces actifs qui n'avait pas été inscrit à l'actif était de 1,6 M\$ (2018 – 1,6 M\$).

2010

2010

Note 8 Produits constatés d'avance et dépôts

	2019	2016
		_
Dépôts pour hébergement	2 703 \$	1 842 \$
Autres ventes et services	1 086	1 172
	3 789 \$	3 014 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2019

(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)

Note 9 Apports reportés

Les apports reportés sont des sommes non investies grevées d'affectations externes qui comprennent des subventions, des dons et des revenus de placement tirés du fonds de dotation. La quasi-totalité des apports et des produits reportés destinés au fonctionnement est affectée à la programmation artistique, aux programmes de leadership et au soutien financier offert aux participants. Les autres apports reportés sont affectés à des projets d'immobilisations et à des projets d'entretien.

	2019			2018	
		Projets			
	C	d'immobilisations/			
	Fonctionnement	d'entretien	Total	Total	
Solde au début de l'exercice	26 092 \$	4 186	30 278	30 502 \$	
Subventions et apports reçus ou	•				
à recevoir	3 187	3 523	6 710	6 121	
Revenus de placement affectés					
(note 17)	3 305	108	3 413	3 044	
Apports constatés à titre de produits de fonctionnement :					
Subventions et apports	(4 774)	(1 814)	(6 588)	(5 179)	
Revenus de placement					
affectés (note 17)	(2 842)	_	(2 842)	(3 114)	
Transferts visant à financer					
l'acquisition d'immobilisations					
(note 10)		(366)	(366)	(1 096)	
Solde à la fin de l'exercice	24 968	5 637	30 605	30 278	
Tranche à court terme des					
apports reportés	8 302	4 789	13 091	10 429	
Apports reportés à long terme	16 666 \$	848 \$	17 514 \$	19 849 \$	

Note 10 Apports investis en immobilisations reportés

Les apports investis en immobilisations reportés représentent les apports et les subventions non amortis reçus pour financer l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement des apports investis en immobilisations reportés est comptabilisé à titre de produits dans l'état consolidé des résultats. Les variations du solde des apports investis en immobilisations reportés se présentent comme suit :

	2019	2018
Solde au début de l'exercice	106 360 \$	109 511 \$
Transferts des apports reportés visant l'acquisition d'immobilisations		
(note 9)	366	1 096
Produits découlant de l'amortissement	(3 835)	(4 247)
Solde à la fin de l'exercice	102 891 \$	106 360 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2019

(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)

Note 11 Prêts et emprunts

	,	Taux d'intérêt		
	Échéance	(%)	2019	2018
Débenture à payer à l'Alberta Capital				
Financing Authority	Juin 2027	2,06	14 000 \$	14 000 \$
Contrat de location-acquisition				
	Novembre 2019			
Contrats de location-acquisition	à mars 2023	2,90 à 3,25	2 978	2 538
Paiements à l'avancement		Taux préférentiel		
anticipés	À vue	de la RBC	662	_
Facilité de fonctionnement		Taux préférentiel		
remboursable à vue	À vue	de la RBC	1 120	1 320
			18 760	17 858
Moins : tranche à court terme des				
prêts et emprunts			3 528	1 862
Prêts et emprunts à long terme		-	15 232 \$	15 996 \$

En juin 2017, le Banff Centre a emprunté 14,0 M\$ auprès de l'Alberta Capital Finance Authority (l'« ACFA ») afin de financer les rénovations du Lloyd Hall, l'une des installations de résidence du Banff Centre. Jusqu'au 15 juin 2019, seuls les intérêts sont à payer, le capital et les intérêts étant à payer au cours des huit années suivantes. La débenture est garantie par une convention de sûreté générale de premier rang qui inclut les biens du Banff Centre, à l'exception des biens loués ou acquis au moyen de la facilité de location disponible auprès de la Banque Royale du Canada (« RBC ») décrite ci-après.

Le Banff Centre a des facilités d'emprunt disponibles auprès de la RBC qui consistent en une facilité renouvelable remboursable à vue aux fins des besoins de fonctionnement généraux et une facilité de location renouvelable aux fins de l'acquisition d'immobilisations. Les emprunts sur la facilité renouvelable remboursable à vue peuvent être prélevés sous forme de prêts et de lettres de garantie. Le montant global des emprunts en vertu de la facilité renouvelable remboursable à vue ne peut excéder 12,0 M\$, et la facilité de location à elle seule est limitée à 10,0 M\$. La facilité renouvelable remboursable à vue porte intérêt au taux préférentiel de la RBC, et toute lettre de garantie émise et en cours est assujettie à des frais. Le taux d'intérêt et les modalités de remboursement des contrats de location sont établis au moyen d'ententes distinctes au moment de la conclusion de chaque contrat de location. Les paiements à l'avancement anticipés liés aux contrats de location sont payables à vue et portent intérêt au taux préférentiel de la RBC. La facilité d'emprunt disponible auprès de la RBC est garantie par des biens loués ou acquis au moyen de la facilité et d'une créance de second rang liée aux autres biens du Banff Centre. Les contrats de location-acquisition et les montants prélevés sur les facilités de la RBC sont présentés dans le tableau ci-dessus. La facilité de fonctionnement remboursable à vue a été utilisée en tant que financement-relais au cours de l'exercice considéré et de l'exercice précédent afin d'être remplacée par des emprunts sur la facilité de location qui n'ont pas été finalisés avant la fin de l'exercice.

Le Banff Centre a également des facilités d'emprunt disponibles auprès de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (« CIBC ») qui consistent en une facilité renouvelable remboursable à vue de 2,0 M\$ aux fins des besoins de fonctionnement généraux et une facilité de lettre de crédit de 0,2 M\$ sur laquelle les prélèvements se font sous la forme de lettres commerciales de crédit. Les emprunts en vertu de la facilité renouvelable remboursable à vue portent intérêt au taux préférentiel de la CIBC, et toute lettre commerciale de crédit émise et en cours est assujettie à des frais. Au 31 mars 2019, des lettres commerciales de crédit de 75 \$ (2018 – 75 \$) étaient émises et en cours en vertu des facilités de la CIBC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2019

(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)

Note 11 Prêts et emprunts (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019, les charges d'intérêts sur les prêts et les emprunts se sont élevées à 407 \$ (2018 – 181 \$). Les charges d'intérêts correspondent approximativement à l'intérêt payé au cours de chacun des deux exercices et sont incluses dans le poste « Soutien institutionnel » selon le classement des charges par activité.

Le tableau suivant présente les paiements de capital et d'intérêts à payer.

	Capital	Intérêts	Total
2020	3 528 \$	383 \$	3 911 \$
2021	2 596	315	2 911
2022	2 373	253	2 626
2023	2 107	201	2 308
2024	1 748	159	1 907
Par la suite	6 408	267	6 675
	18 760 \$	1 578 \$	20 338 \$

Note 12 Passifs au titre des avantages sociaux futurs

	2019	2018
•		
Quote-part de l'obligation au titre des prestations		
de l'UAPP	2 030 \$	2 765 \$
Congé administratif accumulé	242	183
	2 272 \$	2 948 \$

Le Banff Centre participe, avec d'autres employeurs, au Régime de pension de retraite de la fonction publique (le « RPRFP ») et au Universities Academic Pension Plan (l'« UAPP »). Ces régimes de retraite sont des régimes de retraite à prestations déterminées interemployeurs qui fournissent des prestations aux salariés participants du Banff Centre, en fonction du nombre d'années de service et de la rémunération.

a) RPRFP

Puisque le Banff Centre ne dispose pas de suffisamment d'information sur le RPRFP pour se conformer aux normes comptables relatives aux régimes à prestations déterminées, il comptabilise le régime conformément aux normes relatives aux régimes à cotisations déterminées. La charge au titre des pensions de retraite de 1,3 M\$ (2018 – 1,4 M\$) comptabilisée pour le RPRFP comprend donc les cotisations du Banff Centre au régime qui sont exigées pour ses salariés au cours de l'exercice. Les cotisations sont calculées en fonction des montants prédéterminés selon l'évaluation actuarielle desquels devraient découler les avantages futurs du régime. La charge au titre des pensions de retraite est comptabilisée dans les coûts directs avec les salaires concernés et est comptabilisée dans toutes les catégories de charges de l'état consolidé des résultats.

Une évaluation actuarielle du RPRFP a été effectuée en date du 31 décembre 2017, puis les résultats ont été extrapolés jusqu'au 31 décembre 2018. Au 31 décembre 2018, le RPRFP a déclaré un excédent actuariel de 519,0 M\$ pour l'ensemble du régime. L'évaluation actuarielle précédente du RPRFP a été effectuée le 31 décembre 2016, puis les résultats ont été extrapolés jusqu'au 31 décembre 2017. Au 31 décembre 2017, le RPRFP a déclaré un excédent actuariel de 1 276,0 M\$ pour l'ensemble du régime.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2019

(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)

Note 12 Passifs au titre des avantages sociaux futurs (suite)

b) UAPP

L'UAPP est un régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs destiné au personnel enseignant et aux autres salariés admissibles. Une évaluation actuarielle de l'UAPP a été effectuée en date du 31 décembre 2016, puis les résultats ont été extrapolés jusqu'au 31 mars 2019. La quotepart du passif au titre des prestations de retraite attribuée au Banff Centre d'après ses cotisations au régime était estimée à 2,0 M\$ au 31 mars 2019 (2018 – 2,8 M\$). Le Banff Centre a comptabilisé sa quote-part de la charge au titre des pensions de retraite de 0,8 M\$ (2018 – 1,1 M\$).

Les hypothèses actuarielles importantes qui ont permis de calculer l'obligation au titre des prestations constituées de l'UAPP pour l'ensemble du régime ainsi que la quote-part de l'obligation au titre des prestations et du coût des prestations attribuée au Banff Centre s'établissent comme suit :

	2019		2018	
Obligation au titre des prestations constituées aux 31 mars	30 476	\$	24 362	\$
Taux d'actualisation	5,60	%	6,00	%
Coûts des prestations pour les exercices clos les 31 mars	902	\$	963	\$
Taux d'actualisation	5,60	%	6,00	%
Croissance moyenne de la rémunération	3,00	%	3,00	%
Durée moyenne estimative du reste de la carrière	10,6	ans	10,6	ans

Le déficit actuariel de l'UAPP pour les années de service antérieures au 1er janvier 1992 est comblé en partie par le gouvernement de l'Alberta au moyen de cotisations additionnelles équivalant à 1,25 % des salaires. Le solde de cotisations nécessaires pour éliminer le déficit actuariel du régime d'ici le 31 décembre 2043 correspond à 2,90 % des salaires (2018 – 2,90 %) et est partagé également entre l'employeur et les employés. Au 31 mars 2019, la quote-part de l'obligation au titre du déficit actuariel de l'UAPP revenant au gouvernement de l'Alberta s'élevait à 258,6 M\$ (2018 – 244,2 M\$).

c) Congé administratif

À la fin du mandat de la présidente-directrice générale et chef de la direction, le Banff Centre lui accorde des jours de congé payé accumulés pendant la période d'emploi. Le salaire et les avantages en vigueur à la fin du mandat sont payés pour la durée du congé. Avec l'approbation du conseil, la présidente-directrice générale sortante peut choisir de recevoir un montant forfaitaire.

Le Banff Centre a comptabilisé pour le congé administratif une charge au titre des avantages de 60 \$ (2018 – 60 \$). Au 31 mars 2019, le passif au titre des prestations constituées était de 243 \$ (2018 – 183 \$), et aucune prestation n'a été payée ni n'a fait l'objet d'une renonciation au cours de l'exercice considéré ou de l'exercice précédent. Aucun actif n'est mis de côté pour capitaliser le passif puisque le Banff Centre prévoit utiliser son fonds de roulement pour honorer cette obligation future.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2019

(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)

Note 13 Obligations contractuelles

Afin de répondre à ses besoins de consommation d'électricité, le Banff Centre a conclu, en janvier 2015, une entente d'approvisionnement à long terme avec un fournisseur d'électricité pour la période du 1^{er} février 2015 au 31 janvier 2020, à un tarif de 0,0489 \$ par kilowattheure; cette entente est assujettie à des exigences de consommation minimale et maximale.

Le Banff Centre est partie à une entente avec RMCHA (se reporter à la note 6) en vertu de laquelle il s'est engagé à louer 42 unités d'habitation jusqu'en décembre 2019. Le loyer mensuel aux termes de cette entente s'élève approximativement à 48 \$; une partie de ce montant est récupérée auprès du personnel et des participants des programmes au moyen d'ententes de location à court terme. Le total de cette obligation contractuelle (avant récupération) pour la période restante du bail est d'environ 429 \$.

Le Banff Centre est partie à une entente avec YWCA Banff en vertu de laquelle il s'est engagé à louer 12 unités d'habitation jusqu'en septembre 2019. Le loyer mensuel aux termes de cette entente s'élève approximativement à 8 \$; une partie de ce montant est récupérée auprès du personnel au moyen d'ententes de location à court terme. Le total de cette obligation contractuelle (avant récupération) pour la période restante du bail est d'environ 49 \$.

Le Banff Centre est partie à une entente de service pour l'utilisation d'un logiciel de Campus Management Corporation en vertu de laquelle il s'est engagé à utiliser le logiciel jusqu'en janvier 2024.

Comme il est présenté à la note 11, le Banff Centre a également des obligations contractuelles liées aux contrats de location-acquisition qui prévoient des paiements de capital et d'intérêts à verser jusqu'à l'exercice clos le 31 mars 2023.

Le tableau qui suit présente un sommaire des obligations contractuelles.

	Contrats de location liés à RMCHA et à	Contrat de service pour l'utilisation	Contrats de location- acquisition – capital et	
	YWCA	d'un logiciel	intérêts	Total
2020	478 \$	177	1 018	1 673 \$
2021	_	177	1 003	1 180
2022	_	177	719	896
2023	_	177	401	578
2024		147	_	147
Total au 31 mars 2019	478 \$	855 \$	3 141 \$	4 474 \$

2010

BANFF CENTRE FOR ARTS AND CREATIVITY

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2019

(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)

Note 14 Excédent accumulé lié aux activités

Les variations de l'excédent accumulé lié aux activités se présentent comme suit :

_	Non affecté	Déficit de l'UAPP	2019	2018
		(note 12)		
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités au début de l'exercice Excédent des produits sur les charges Ajustement des prestations au titre de l'UAPP	18 940 \$ 775 (735)	(2 765) \$ - 735	16 175 \$ 775 –	15 461 \$ 714 —
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités à la fin de l'exercice	18 980 \$	(2 030) \$	16 950 \$	16 175 \$

L'excédent accumulé lié aux activités comprend un montant de 19,1 M\$ (2018 – 16,7 M\$) correspondant à la portion de l'excédent investie dans les immobilisations.

Note 15 Dotations

	2019	2018
Dotations au début de l'exercice Apports et autres transferts	40 476 \$ 1 010	38 957 \$ 1 519
Dotations à la fin de l'exercice	41 486 \$	40 476 \$

Les dotations, qui sont permanentes, sont détenues pour le bénéfice exclusif du Banff Centre et se composent de dons grevés d'affectations externes et de fonds de contrepartie remis par Patrimoine canadien dans le cadre du programme Incitatifs aux fonds de dotation du Fonds du Canada pour l'investissement en culture. Au 31 mars 2019, le solde des dotations comprenait le cumul des fonds de contrepartie reçus dans le cadre du programme Incitatifs aux fonds de dotation de 14,2 M\$ (2018 – 13,7 M\$). Pour l'exercice clos le 31 mars 2019, les apports comprenaient un montant de 451 \$ (2018 – 660 \$) en fonds reçus dans le cadre du programme de contrepartie.

Les dotations sont gérées conformément aux ententes convenues entre le Banff Centre et les donateurs individuels, et les revenus de placement sont utilisés aux diverses fins établies par les ententes et le conseil des gouverneurs du Banff Centre. Les dotations sont détenues par The Banff Centre Foundation et The Banff Canmore Community Foundation (une fondation publique de bienfaisance non apparentée). Le tableau suivant présente les soldes.

	2019	2010
The Banff Centre Foundation The Banff Canmore Community Foundation	33 346 \$ 8 140	32 336 \$ 8 140
The Barm Garmers Commany Fear Lader.	41 486 \$	40 476 \$

En vertu de la Post-Secondary Learning Act de l'Alberta, le Banff Centre a le pouvoir de modifier les conditions assorties aux dotations s'il s'agit de : 1) prévenir la distribution des produits tirés du fonds de dotation afin d'éviter des fluctuations des sommes distribuées et, de façon générale, de régulariser la distribution des produits tirés du fonds de dotation; et 2) permettre un prélèvement sur le capital du fonds de dotation afin d'éviter les fluctuations des sommes distribuées et, de façon générale, de régulariser la distribution des produits tirés du fonds de dotation si le conseil des gouverneurs croit que le prélèvement est avantageux pour le Banff Centre et ne diminue pas la valeur à long terme du fonds.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2019

(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)

Note 16 Subventions gouvernementales

	2019	2018
Subvention de fonctionnement de base du ministère de l'Éducation postsecondaire de l'Alberta Autres subventions du gouvernement de l'Alberta :	17 830 \$	17 481 \$
Ministère de l'Éducation postsecondaire de l'Alberta	3 779	3 062
Ministère de la Culture et du Tourisme de l'Alberta	167	222
	21 776 \$	20 765 \$
Subventions du gouvernement fédéral et autres subventions gouvernementales : Gouvernement du Canada – ministère du Patrimoine canadien Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts Canada 150 Fonds du Canada pour la présentation des arts	2 200 \$ - 125	2 200 \$ 950 125
Le Canada en fête!	4	4
Conseil des arts du Canada	299	326
	2 628 \$	3 605 \$

Note 17 Revenus de placement

_	2019	2018
Total des revenus de placement	3 570 \$	3 133 \$
Revenus de placement affectés ajoutés aux apports reportés (note 9)	(3 413)	(3 044)
Augmentation des revenus de placement affectés conformément aux		
affectations établies par les donateurs (note 9)	2 842	3 114
_	2 999 \$	3 203 \$

Note 18 Salaires et avantages sociaux

Le tableau ci-dessous présente les charges du Banff Centre au titre des salaires et des avantages sociaux.

	2019	2018
Salaires et avantages autres que les prestations de retraite	36 183 \$	33 592 \$
Prestations de retraite	2 113	2 451
	38 296 \$	36 043 \$

Note 19 Prévisions budgétaires

Les prévisions budgétaires sont indiquées à des fins de comparaison et proviennent du Comprehensive Institutional Plan du Banff Centre approuvé par le conseil des gouverneurs.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2019

(en milliers de dollars, sauf lorsque les chiffres sont exprimés en millions)

Note 20 Charges par objet

	201	9	2018
	Prévisions budgétaires	Données réelles	Données réelles
Salaires et avantages sociaux (note 18)	37 697 \$	38 296 \$	36 043 \$
Achat de services	6 068	6 092	6 268
Biens, matières et fournitures	5 242	4 668	4 780
Bourses et aide financière	4 290	3 900	3 299
Exploitation et entretien des installations	4 475	3 505	3 608
Services publics	1 957	1 716	1 604
Déplacements, formation et charges connexes	2 004	2 178	2 226
Location et matériel	1 964	2 539	2 187
Marketing et recrutement	1 486	1 303	1 907
Charges financières	855	1 013	931
Amortissement des immobilisations (note 7)	6 740	6 037	6 248
	72 778 \$	71 247 \$	69 101 \$

Les bourses et l'aide financière incluent les paiements aux artistes résidents et aux participants des programmes pour les droits de scolarité, les droits d'adhésion, l'hébergement et d'autres coûts liés aux programmes.

Note 21 Parties liées

Le Banff Centre est une partie liée aux organismes faisant partie des entités délimitées par le périmètre comptable du gouvernement de l'Alberta. Les principaux dirigeants du Banff Centre et leurs proches sont également considérés comme des parties liées. Le Banff Centre pourrait conclure des opérations avec ces entités et ces personnes dans le cours normal des activités et selon des conditions normales.

Gouvernance

Avril 2018 - Mars 2019

Conseil des gouverneurs du Centre Banff

Adam Waterous, Président du conseil des gouverneurs - Banff, AB Janice Price, ICD.D, Présidente et chef de la direction - Banff, AB Larry Fichtner, Vice-Président - Calgary, AB Patricia Brister, FEA, ICD.D - Calgary, AB Carolyn Campbell - Edmonton, AB Eric S. Harvie - Banff, AB Laura Haynes - London, United Kingdom Evaleen Jaager Roy - Vancouver, C-B Andy Kenins, ICD.D - Oakville, ON Donna Kennedy-Glans Q.C. - Calgary, AB Judith Larocque, ICD.D - Ottawa, ON Letha J. MacLachlan Q.C. - Calgary, AB Gay Mitchell, ICD.D - Toronto, ON Ralf Richardson - Winnipeg, MB Patricia Ruby - Calgary, AB David Weyant Q.C., ICD.D, Président du conseil des gouverneurs - Calgary, AB (jusqu'à août 2019) John Snow - Calgary, AB (jusqu'à août 2019) Andrew Molson - Montréal, QC (jusqu'à janvier 2019) Elmer Hildebrand - Winnipeg, MB (jusqu'à octobre 2018)

Membres de la direction de la fondation du Centre Banff

Tim Kitchen, ICD.D (Président) - Calgary, AB Gavin Berger - New-York, USA Delia Cristea - Montréal, QC Andy Kenins, ICD.D - Toronto, ON Susan P. Kololian - Toronto, ON J. Mark MacDonald, ICD.D - Toronto, ON Michael S. H. McMillan, CMA-CPA - Toronto, ON Janice Price, ICD.D (ex officio) - Banff, AB Jill Price - Vancouver, C-B Jackson von der Ohe - Edmonton, AB Adam Waterous (ex officio) - Calgary, AB Andrew MacNiven, Président - Calgary, AB (jusqu'à juillet 2018) Larry Fichtner - Calgary, AB (jusqu'à juillet 2018) David Weyant, Q.C., ICD.D, (ex officio) -Calgary, AB (jusqu'à août 2019)

Membres de la haute direction

Janice Price, ICD.D, Présidente et chef de la direction
Bruce Byford, Vice-président, Administration
et chef de la direction financière
Michael Code, Vice-président, Exploitation
Howard Jang, Vice-président, Arts et Leadership
Valerie Kapay, Vice-présidente, Ressources Humaines
Rosemary Thompson, Vice-présidente
Marketing et Communications
Neil Johnston, Vice-président, Développement
(jusqu'à novembre 2018)







Le Centre des Arts de Banff reçoit l'appui généreux de plusieurs particuliers, entreprises et fondations passionnés des arts et des idées.

Le Centre Banff est également reconnaissant pour le financement provenant du gouvernement de l'Alberta, à travers le ministère des études supérieures, Alberta Infrastructure et Alberta Foundation for the Arts. Les programmes artistiques reçoivent le financement du gouvernement fédéral à travers le Conseil des Arts du Canada, le ministère de Patrimoine Canada, le Fonds du Canada pour la Formation dans le domaine des Arts et le Fonds du Canada pour la Présentation des Arts.



Le Centre des Arts de Banff

Tel: 403.762.6100 www.banffcentre.ca